



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



UNIVERSITE MOULOU D MAMMARI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES
COMMERCIALES

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention d'un diplôme de Master en sciences
économiques

Spécialité : Economie du développement

THEME

Les transferts de fonds des migrants et
leurs impacts sur le développement : cas du
Mali

Réalisé par :

Mr. GUINDO Younouss

Sous la direction de :

Pr. DAHMANI Mohamed

Devant le jury composé de :

Président : Mr. ABRIKA Belaid, M.C.A-UMMTO

Rapporteur : Mr. DAHMANI Mohamed, Professeur-UMMTO

Examinatrice : Mme. AKNINE Rosa, M.C.A-UMMTO

Examineur : Mr. OUSALEM Mohand-Ouamar, Chargé de cours-UMMTO

Date de soutenance : 30/09/2020

Promotion 2019/2020

REMERCIEMENTS

Je tiens, premièrement, à remercier mon rapporteur, le Pr. DAHMANI Mohamed, qui, malgré les contraintes sanitaires, a assuré l'encadrement de ce travail, du début jusqu'à la fin, à travers sa disponibilité, sa rigueur méthodologique, ses remarques de fonds ainsi que ses précieux conseils.

Je tiens également à remercier les membres du jury qui me font l'honneur en acceptant d'évaluer ce travail.

Je remercie tous les enseignants de la spécialité : économie du développement, notamment Mme AKNINE, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous assurer une bonne formation.

Enfin, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont aidé à réaliser ce travail.

DEDICACE

A mes chers parents, à toute la famille GUINDO

RESUME

Ce présent travail essaie d'analyser la problématique migration-développement au Mali. Il sillonne, à travers les approches idéelles et factuelles, les facteurs qui stimulent les Maliens à quitter massivement leur pays pour d'autres pays africains ou extracontinentaux.

Tout au long de leur séjour, dans les pays d'accueil, les migrants, pour plusieurs motifs, envoient régulièrement des sommes plus ou moins importantes et des aides en nature à l'instar des biens durables afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles et/ou communauté. En outre, ces transferts, par leur importance empruntent des canaux variés dont le choix dépend d'une panoplie de critères. De ce fait, le travail se propose d'étudier l'impact de ces transferts sur le développement économique du Mali. Pour ce faire, un outil macroéconomique a été mobilisé, le multiplicateur afin de comprendre par quels mécanismes les migrants constituent les acteurs du développement de leur pays d'origine.

Mots clés : migration, sous-développement, développement, transferts de fonds, effets multiplicateurs, Mali

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACP : Afrique, Caraïbes et Pacifique

AGETAC: Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce(GATT)

APD: Aide Publique au Développement

BAD: Banque Africaine de Développement

BCEAO: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BIM : Banque Internationale pour le Mali

BM : Banque Mondiale

BMS : Banque Malienne de Solidarité

CEDEAO: Communauté Economique et Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEP : Certificat d'Etudes Primaires

CSCOM: Centre de Santé Communautaire

DEF : Diplôme d'Etudes Fondamentales

EMOP: Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages

FCFA : Franc de la Communauté Française d'Afrique

FLN: Front de Libération Nationale

FMI : Fonds Monétaire International

GAB: Guichet Automatique de Billets

HCR: Haut Conseil des Réfugiés

IDE: Investissement Direct Etranger

IDH : Indicateur du Développement Humain

IMF : Institutions de Micro Finances

INSTAT-MALI: Institut National de la Statistique du Mali

IRD: Institut de Recherche pour le Développement

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OIM: Organisation Internationale pour la Migration

OMC : Organisation Mondiale pour le Commerce

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PDLM: Programme de Développement Local et Migration

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitat

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

URSS: Union des Républiques Socialistes Soviétiques

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
DEDICACE	3
RESUME	4
SIGLES ET ABBREVIATIONS	5
SOMMAIRE	7
Introduction générale	9
Chapitre 1 :	13
Contexte socioéconomique et politique de l’émigration malienne	13
Introduction	14
Section 1: Contexte socio-démographique de l’émigration malienne.....	14
Section 2: Contexte économique-politique de l’émigration malienne	19
Conclusion	23
Chapitre 2 :	24
Les transferts de fonds destinés au Mali	24
Introduction	25
Section 1: Fondements théoriques des transferts	25
Section 2: Canaux de transferts, difficultés de mesures et volume des fonds	31
Section 3: Usages des transferts	42
Conclusion	45
Chapitre 3 :	46
Impacts des Transferts sur le développement	46
Introduction	47
Section 1: Fondements macroéconomiques de l’impact des transferts de fonds	47
Section 2: Effets multiplicateurs, aspects théoriques et justifications du choix d’outil.	53
Section 3: Evaluation des impacts par effets multiplicateurs.....	57
Conclusion	60
Conclusion générale	61

ANNEXES65

BIBLIOGRAPHIE.....71

Liste des tableaux et figures.....76

Table des matières.....78

Introduction générale

Introduction générale

L'Afrique est le continent le plus riche en ressources naturelles (HUGON, 2016), c'est aussi le plus pauvre de tous. En effet, parmi les 50 pays à indicateur de développement humain (IDH) le plus faible, 42 sont africains (BM, 2017). Entre guerres, pauvreté, famine et sécheresse, 3,5 % de la population africaine, soit 45 millions d'hommes, ont migré (OIM) afin d'avoir accès aux meilleures conditions de vie. Ces départs, qu'ils soient forcés ou volontaires, sont-ils préjudiciables ou bénéfiques pour les pays d'Afrique ? La réponse à cette question est corollaire de la problématique du rapport complexe qui existe entre migration et développement. En effet, « *Ces dernières années ont vu un incroyable regain d'optimisme, tout autant qu'un regain général d'intérêt, concernant la question de la migration et du développement parmi les responsables politiques et les universitaires* » (DE HASS, 2010). Et, « *Les transferts de fonds envoyés par les migrants dans leur pays d'origine représentent sans doute l'élément le plus tangible de la relation entre la migration et le développement* » (MELDE, 2011)

En Afrique subsaharienne, notamment au Mali, les transferts de fonds effectués par les migrants dépassent le montant des aides publiques au développement. En effet, ces transferts ont connu un accroissement significatif passant de 3 % du PIB à plus de 10 % pour certains pays. L'émigration constitue, donc, l'un des facteurs essentiels de l'amélioration des conditions de vie de nombreuses familles subsahariennes : ce qui constitue une source incontournable de revenu (DAUM, 1998)

Au Mali, l'émigration est une réalité socio-démographique aussi vieille qu'importante. En effet, près de 20 % de la population malienne, soit 4 millions de personnes, se sont engagés dans une migration volontaire ou subie, intra-africaine ou extracontinentale. L'importance de ce mouvement migratoire, eu égard à l'objectif de l'amélioration des conditions de vie, est, sans doute, le résultat du sous-développement. A cet effet, le départ du migrant s'inscrit dans une logique de solidarité et d'entraide, familiale et/ou communautaire, envers son pays d'origine aiguillonnant, ainsi, des transferts de fonds d'une importance capitale. C'est dans ce sillage que l'émigration est définie de la façon suivante : « *Partir pour vivre, partir pour rester, partir pour que les autres restent et partir pour mieux revenir* » (GONIN, 2010)

Ainsi, sur la période 1980-2019, les transferts de fonds des migrants maliens ont connu une croissance globale significative de 10,48 % en passant de 48 millions de dollar (US) à 1034

Introduction générale

millions de dollar(US). Se pose, donc, la problématique de l'impact de ces fonds sur l'économie malienne. Si certains économistes du développement considèrent ces transferts comme une aubaine pour le développement, d'autres, par contre, y voient le “*mal hollandais*”. Au Mali, l'analyse du phénomène migratoire a fait l'objet de nombreux travaux universitaires et institutionnels, et cela, aussi bien à l'échelle méso-économique qu'au plan macro-économique. Cependant, la plupart de ces travaux n'abordent point ou abordent de manière parcellaire la problématique de l'impact des transferts de fonds sur le développement : d'où l'intérêt de ce présent travail de recherche. De ce fait, concrètement, notre travail se propose d'apporter des éléments de réponse à la question suivante :

Par quels mécanismes les transferts de fonds des migrants maliens promeuvent-ils le développement ?

Répondre à cette problématique implique, de prime abord, d'étudier le contexte socio-économique et politique du Mali pour comprendre la dynamique migratoire de sa population ainsi que sa nature afin de mieux cerner les impacts des transferts qui peuvent en résulter. Pour ce faire, deux principales hypothèses serviront de fil conducteur :

- L'émigration malienne est la manifestation du *sous-développement*¹
- Les transferts de fonds impactent positivement l'économie malienne à travers les effets multiplicateurs.

La vérification de ces hypothèses s'effectuera dans un cadre méthodologique axé sur deux volets. En effet, la première étape va consister à faire la lecture des différents travaux de recherches, tels que les ouvrages généraux, les articles de revues, les mémoires, les thèses et les rapports, ayant trait à la question migratoire, singulièrement à celle des transferts de fonds au Mali : ce qui nous permettra d'affiner nos connaissances sur les transferts issus de la migration. La seconde étape est celle de la collecte et de l'analyse des données produites par les institutions internationales; telles que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Organisation Internationale pour la Migration ; les organismes sous-régionaux notamment la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Banque Africaine de Développement...et les structures nationales à l'instar de l'Institut National de la Statistique du Mali et le Ministère des Maliens de l'Extérieur.

¹ Situation d'une économie qui ne parvient pas à satisfaire les coûts de l'homme. Selon F . Perroux, ces coûts sont ceux qui empêchent aux hommes de mourir, ceux qui permettent à tous les êtres humains une vie décente et ceux qui permettent l'épanouissement de l'homme.

Introduction générale

Par ailleurs, le travail se structurera en trois chapitres :

- Le premier chapitre sera axé sur une brève présentation multidimensionnelle du Mali afin de comprendre les différents facteurs qui meuvent l'émigration de sa population;
- Le deuxième chapitre permettra d'appréhender les facteurs qui encouragent les migrants à transférer des fonds, les canaux par lesquels ceux-ci transitent ainsi que leurs volumes et les usages auxquels ils sont destinés ;
- Le troisième chapitre sera basé sur l'évaluation de l'impact des transferts à travers les effets multiplicateurs.

Chapitre 1 :

**Contexte socioéconomique et
politique de l'émigration malienne**

Introduction

Vaste pays du sahel, le Mali est peuplé de 20 millions d'habitants. Sa population se caractérise par sa forte mobilité spatiale à travers le monde. En effet, selon le ministère des Maliens de l'extérieur, près de 4 millions de Maliens ont quitté leur pays. Comment expliquer ce départ massif ? Quelles sont les destinations de ces migrants ? Répondre à ces questionnements nécessite de contextualiser le phénomène migratoire dans le temps d'une part, dans l'espace de l'autre. Ces deux aspects permettront de comprendre les décisions migratoires maliennes dans la mesure où ces « *décisions de migrations sont prises conjointement par les membres de la famille au sens des ménages; que des décisions des ménages sont influencées par des conditions socioéconomiques locales ; que les conditions locales sont à leur tour influencées par l'évolution des structures politiques, sociales et économiques aux niveaux national et international.* » Massey cité dans (GUBERT, 2010) . Ainsi, ce chapitre sera consacré à l'étude du contexte social, politique, économique et environnemental national, régional et international afin de comprendre les facteurs qui guident le processus de décision migratoire au Mali.

Section 1: Contexte socio-démographique de l'émigration malienne

Situé au cœur de l'Afrique de l'ouest, avec une superficie de 1 241 238 km², le Mali partage ses frontières avec sept pays d'Afrique : l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Il est administrativement divisé en huit principales régions, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et le district de Bamako, issues du découpage territorial du processus de décentralisation des années 1990. Puis, ce nombre a été élargi à dix en 2012 avec les régions de Taoudeni et de Ménaka.

Le Mali est un pays enclavé n'ayant pas de débouchés sur la mer. Il se caractérise par trois grandes zones climatiques : une zone soudanienne humide marquée par la savane arborée avec deux principales saisons : l'une sèche, l'autre pluvieuse avec des espaces arables occupés par la paysannerie agricole; une zone sahéenne marquée par une végétation de steppe épineuse favorable aux activités pastorales ainsi qu'une zone désertique caractérisée par des températures très élevées, le jour, et très faibles, la nuit avec une végétation composée de palmiers et d'oasis entretenus par les oueds: c'est la zone des caravanes de dromadaires et de chameaux adaptés au désert. Ainsi, son positionnement géographique, à cheval entre le

Maghreb et l'Afrique subsaharienne, et ses contraintes environnementales, ont fait que la population malienne s'identifie par une grande mobilité spatiale à l'échelle nationale et internationale. A cela s'ajoute une démographie disproportionnellement galopante par rapport aux conditions de vie des ménages : d'où l'explosion démographique qui constitue l'une des manifestations du sous-développement.

Par ailleurs, les mouvements migratoires maliens constituent le résultat d'une population melting-pot ayant une certaine proximité organisationnelle. En effet, la migration malienne est un phénomène socioculturel permettant la réalisation de l'homme archétypal promu par l'imaginaire collectif de la société. Ainsi, « *Si l'on veut atteindre un statut social qui implique du prestige, de la considération, la migration apparaît comme l'alternative* » (BOLZMAN, et al., 2017). De ce fait, les jeunes sont plus incités à ce périple, parfois au péril de leur vie.

Afin de cerner davantage l'émigration malienne internationale, l'étude de l'aspect démographique et du contexte socioculturel s'avère nécessaire

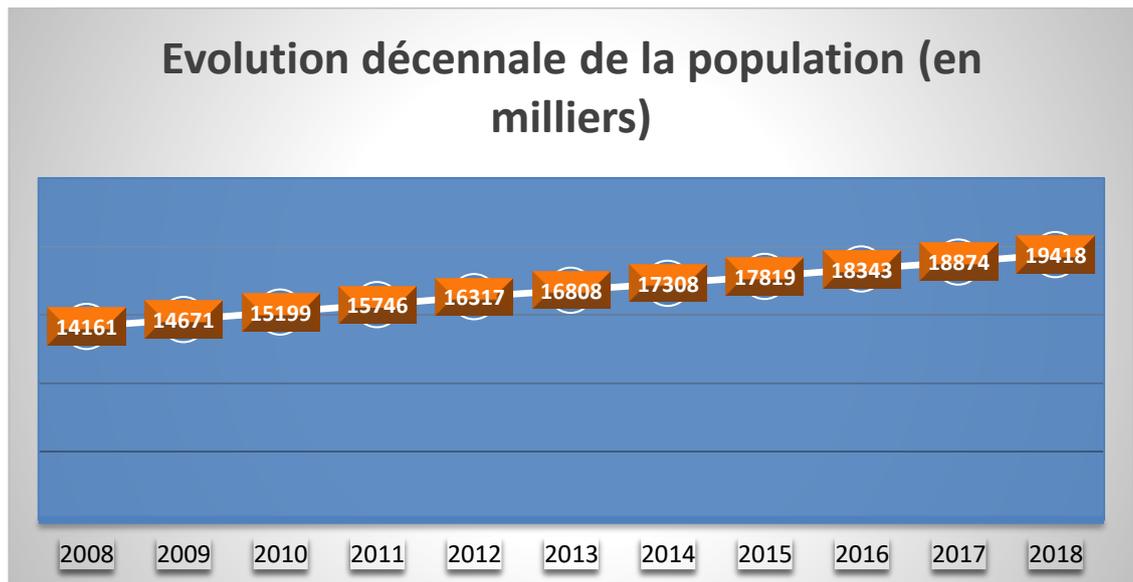
1. La démographie malienne

La compréhension de l'aspect démographique du Mali passe nécessairement par l'étude de l'évolution de la population, sa structure et son émigration internationale.

a. Evolution de la population

La population malienne est estimée en 2018 à 19 418 097 habitants (INSTAT-Mali, 2018). Sur la période 2008-2018, elle a connu une augmentation vertigineuse de 37,12 % : c'est le début du phénomène de transition démographique, comme dans la plupart des pays du sud, avec un taux de natalité élevé de 38,8 ‰ et un taux de mortalité en baisse régulière de 9,6 ‰. Cette croissance démographique est la manifestation d'un indice moyen de fécondité de 6,2 enfants / femme dépassant ainsi largement le niveau minimal, de 2 enfants / femme, pour assurer le renouvellement d'une génération. Ce niveau élevé de l'indice de fécondité pourrait être expliqué par l'importance du taux d'analphabétisme, près de 70 % de la population, la difficulté d'accès à l'information, la faible diffusion des moyens de contraception, et la prégnance des cultures et religions (notamment musulmane) faisant l'apologie du mariage polygamique et de la procréation. La courbe suivante, réalisée à partir des données produites par l'Institut Malien des Statistiques (INSTAT), retrace en 10 ans, entre 2008-2018, l'évolution de la population.

Figure 1-1: Evolution de la population (en milliers)



Source : INSTAT-MALI 2019

b. Structure de la population

Au Mali, l'étude de la pyramide des âges fait ressortir une population majoritairement composée de jeunes. En effet, selon les estimations statistiques générales de la population et de l'habitat de 2018, de l'INSTAT, près des trois quarts de la population malienne ont moins de 35 ans, avec un rapport de masculinité stable de 100 hommes pour 101 femmes. Sur le territoire national, la population est très inégalement répartie. Le nord qui représente les 2/3 du territoire est occupé par seulement 10% de la population. De plus, la population rurale représente près de 65 % de la population malienne (INSTAT-Mali, 2009). Cependant, l'augmentation du taux d'urbanisation rend attrayantes les villes et poussent les ruraux à l'exode. Quant au paysage culturel, il est composé d'une mosaïque de peuples dont les principaux sont les Bambaras, les Songhaïs, les Soninkés, les Dogons, les Peuhls, les Bobos, les Touaregs, les Arabes, les Maures...

c. L'émigration internationale malienne

La migration pourrait être définie comme étant le : « *Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées* » (OIM, 2007). Cependant, nous ne nous intéresserons qu'aux migrations internationales particulièrement l'émigration qui consiste en

une « *Action de quitter son Etat de résidence pour s'installer dans un Etat étranger* » (OIM, 2007).

L'émigration internationale malienne est ancienne, importante et s'oriente vers plusieurs destinations. En effet, l'histoire précoloniale du Mali (aux temps des grands empires : le Ghana et le Mali, et de royaumes : royaume Bambara de Ségou, du Macina...) est marquée par des mouvements migratoires considérables encouragés par l'activité commerciale entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne dont le Mali fut le vecteur principal compte tenu de son positionnement géographique. La période coloniale changea la donne avec une migration massive, essentiellement dirigée vers des pays voisins notamment la Côte d'Ivoire, motivée par le paiement de l'impôt colonial (DICKO, 2018). En outre, la politique coloniale française fit du Mali un réservoir de main-d'œuvre destinée à être employée comme matelots dans les travaux Maritimes. Pendant la première et la seconde guerres mondiales les Maliens furent parmi les premiers contingents de tirailleurs envoyés en Europe par la puissance colonisatrice : la France (GUBERT, 2008). Ces derniers furent ainsi les premiers migrants maliens à destination d'Europe. Après l'accession à l'indépendance, la république du Mali, née de l'éclatement de la fédération du Mali, (réunissant la république soudanaise et le Sénégal en 1959 et qui, après une année, a échoué), signa de nombreux traités de libre circulation avec ses voisins subsahariens, en intégrant la communauté des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) en 1975. En outre, grâce à ses bonnes relations diplomatiques tissées historiquement avec les pays du Maghreb (soutien au Front de Libération Nationale (FLN) dans la guerre d'indépendance en Algérie, réconciliation entre Algériens et Marocains en 1963 à Bamako pour mettre fin à la '*guerre des sables*'), ces derniers n'exigent pas de visas aux ressortissants maliens pour franchir leurs territoires. Plus tard, la mondialisation va élargir l'horizon des migrants maliens vers d'autres continents notamment l'Amérique et l'Asie.

L'émigration malienne est essentiellement non qualifiée (près de 90 %) , à dominance féminine depuis 2009 (52, 5 %) et rurale (81, 1% en 2011). Les principales régions pourvoyeuses sont respectivement celles de Kayes, Sikasso, Mopti et Koulikoro.

L'importante part de l'émigration africaine, malienne particulièrement, est interne au continent (HUGON, 2016)

En effet, selon l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP 2011), les principales destinations africaines des migrants maliens sont la Côte d'Ivoire(39 %), le Sénégal(6 %) et le Burkina Faso (2 %). En Europe, les migrants maliens sont surtout

nombreux en France et en Espagne. Le tableau suivant présentant les données communiquées par le ministère des Maliens de l'extérieur permet de mieux cerner cette réalité de destination préférentielle des migrants maliens par grandes zones géographiques.

Tableau 1-1: Répartition des migrants par continent

Destinations	Nombre de migrants	Pourcentages(%)
Afrique	3 631 385	96,5
Europe	102 000	02,71
Asie	1 705	0,05
Amérique	26 550	0,71
Total	3 761 537	100

Source : Ministère des Maliens de l'extérieur, 2018

Compte tenu de l'importance de la dynamique migratoire externe, comment pouvons-nous l'expliquer ? Quels sont les facteurs qui meuvent le phénomène ? La première réponse est d'ordre social.

2. L'environnement social

L'un des facteurs déterminants du départ des Maliens de leur terre natale est le facteur social. En effet, selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2009, près de 6 % (Annexe.9) des migrants sont incités à l'émigration par l'environnement socioculturel qui les entoure. Ce motif est d'une tradition millénaire dans laquelle trois perceptions migratoires peuvent être retenues : l'émigration, source de réalisation d'une vie sociale épanouie; l'émigration, moyen de gestion des conflits et l'émigration comme alternative pour s'émanciper de l'inégalité tutélaire.

La première vision sociétale renvoie à une culture qui accorde de l'importance au voyage et du prestige aux voyageurs. Dans certaines ethnies, notamment les Soninkés encore appelés Sarakolés, l'émigration constitue une étape cruciale de la vie de chaque homme permettant d'atteindre l'étape ultime de la réalisation de soi. Cette représentation sociale de la migration explique l'importance des migrants originaires des régions de Kayes et de Koulikoro d'où sont majoritaires les Soninkés. Cette considération de l'émigration est parfois contraignante dans la mesure où les familles voisines dans un même village ou quartier s'inscrivent dans une logique de comparaison tacite animée par la réussite de leurs membres dont la réalisation est socialement honorifique : la réussite d'un membre d'une famille suscite la jalousie de ceux des autres et incitent à partir. Ainsi « *La pression familiale s'exerce sur les*

jeunes, surtout lorsqu'ils sont comparés à leurs connaissances de quartiers qui ont émigré et qui renvoient une image de réussite. Cette pression familiale s'accompagne d'une mobilisation familiale à travers un soutien financier au candidat à l'émigration dans le souci d'assurer le succès de son projet.» (BOLZMAN, et al., 2017)

La deuxième perception fait de la migration un outil de sanctions sociales. En effet, les sociétés maliennes sont régies par des conventions sociales marquées par la prégnance des traditions et du respect des mœurs dont la transgression entraîne parfois des sanctions. L'émigration constitue, donc, l'une des punitions pour manquements aux tabous. Ainsi, le condamné est banni et coupe toute relation avec sa famille voire son village d'origine.

Par ailleurs, face à l'autorité gérontocratique, qui promeut l'esprit collectif et la répression de l'individualisme, les jeunes émigrent pour s'émanciper de cette hiérarchisation sociale dans laquelle les individus ne sont pas récompensés proportionnellement aux efforts fournis. De plus, certains descendants d'esclaves souffrent du manque d'opportunité à cause du poids de leur lignage.

Enfin, toute la logique sociale de l'émigration malienne pourrait être résumée en un seul proverbe Diawando : « *Va jusqu'à ce que la mort te frappe sur le chemin de la réussite plutôt que de demeurer sur place jusqu'à ce que la mort t'avalise* », cité dans (PNUD/Mali, 2016)

Section 2: Contexte économique-politique de l'émigration malienne

Les contextes économique et politique jouent un rôle prépondérant dans la prise de décision du migrant. Afin de comprendre ceux-ci, nous étudierons, en premier lieu, le contexte économique afin de clore avec l'environnement politique.

1. Le contexte économique

L'environnement économique constitue un élément de réponse concernant la problématique du départ considérable des Maliens à l'étranger. En effet, selon le RGPH 2009, 87% des départs de migrants sont justifiés par les conditions économiques qui prévalent au Mali. Quelles sont ces dernières ? La réponse à cette interrogation impose d'étudier dans un premier temps les indicateurs macroéconomiques afin de passer dans le second, à l'analyse des conditions générales de vie des ménages à travers les indicateurs du développement humain.

a. Situation macroéconomique

L'économie malienne est la résultante d'un processus de construction historique caractérisé par le passage d'un régime économique socialiste (1960-1980), où les exploitations collectives d'inspiration russe appelée kholkhoz et les petites unités industrielles installées par la Yougoslavie, la Chine, l'URSS et la Corée du Nord prédominaient, à un régime d'économie libérale promu par les institutions internationales notamment le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) à travers les programmes d'ajustement structurels(PAS) des années 1980-1990.

De nos jours, l'économie malienne se caractérise par la prédominance du secteur primaire qui produit 40,90% du produit intérieur brut (PIB). Vient en deuxième position le secteur tertiaire avec 40,26%. Quant à l'activité industrielle, elle demeure faible et ne réalise que 18 % du PIB.

L'agriculture malienne est de nature traditionnelle et de subsistance avec l'usage massif de la technique de cultures sur brûlis et des outils de production archaïques notamment la charrue, la daba, la machette et les engrais organiques. Les techniques d'irrigation n'étant pas très développées surtout dans les zones agricoles localisées aux antipodes des lits du fleuve Niger et du fleuve Sénégal, les productions agricoles sont très vulnérables aux aléas climatiques d'un pays constamment menacé par des sécheresses répétitives (1972-1973) et aux fluctuations des cours des matières premières. Les principales productions agricoles vivrières sont le mil, le maïs, le riz, le sorgho et le fonio. Pour la campagne agricole de 2018 , plus de 10 millions de tonnes de céréales ont été produites (INSTAT-Mali, 2018). Quant aux productions agro-industrielles, les principales sont l'arachide (destinée à la production d'huile et de savon) et le coton dont le Mali constitue le premier producteur en Afrique avec une production estimée à plus de 700 000 tonnes en 2018. Cependant, le système de production agricole demeure très fragile surtout avec l'inexistence d'un système d'assurance et de crédits agricoles efficaces: d'où l'émigration des ruraux afin de compenser ces défaillances systémiques. L'émigration est donc un accord tacite de promotion de la coassurance entre les migrants et leurs familles d'origine. Cette logique migratoire s'inscrit dans le cadre de l'analyse de la nouvelle économie de la migration dont les pionniers sont les économistes Stark et Bloom cités dans : (GUBERT, 2010). En outre, le Mali constitue un pays pastoral par excellence dans la sous-région (2è pays après le Nigeria) avec une production variée composée de bovins, ovins, caprins, camelins, équins, porcins et volailles.

Le secteur industriel fut l'objet, depuis les années 1970, de privatisations et fermetures de certaines filiales régionales dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel(PAS), et cela, eu égard à la situation de crise multidimensionnelle (coup d'Etat militaire de 1968, inflation galopante et l'incapacité de l'Etat à faire face aux conséquences dramatiques de la sécheresse de 1972-1973 ayant entraîné plus d'un million de sinistrés et la perte de près de 40% du cheptel dans le milieu rural) que vivait le Mali. En conséquence, les opportunités d'emplois y sont minimales et le secteur est, aujourd'hui, majoritairement tourné vers le domaine de l'extraction minière, dominé essentiellement par les firmes étrangères, notamment l'or, dont le Mali occupe la quatrième place en Afrique après le Ghana, le Soudan et l'Afrique du Sud, avec une production évaluée à 60,8 tonnes en 2018. Cette prédominance de l'exploitation minière dans le secteur industriel est la traduction manifeste de la désarticulation de l'économie malienne.

Quant au secteur tertiaire, il est basé sur le commerce, le transport et le tourisme. Etant membre de la CEDEAO et de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) le Mali effectue des transactions commerciales avec la plupart des pays subsahariens. Son taux d'intégration dans le commerce mondial en 2018 était de 5,46 % avec un déficit commercial de plus de 500 milliards de FCFA(Franc de la Communauté Financière Africaine). Cependant, selon les statistiques de la Banque Mondiale, le pays ne subit pas la détérioration des termes de l'échange avec un indice de 161 en 2018 pour une base évaluée à 100 en 2000 : d'où la remise en cause de la théorie de la dépendance axée sur la détérioration des termes de l'échange (PREBISH, et al., 1950).

Sur le plan touristique, le Mali est l'un des pays les plus visités de l'Afrique de l'Ouest avec quatre sites touristiques inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO(Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture). Ce sont le pays Dogon (le site touristique le plus visité en Afrique de l'Ouest) et la ville de Djenné dans la région de Mopti, la cité des 333 saints à Tombouctou, et le Tombeau des Askia à Gao. Cependant, le secteur pâti de la crise sécuritaire qui secoue le nord et le centre du pays.

Ne disposant pas de ports maritimes, compte tenu de son enclavement, le Mali achemine toutes ses marchandises à travers les côtes ivoiriennes, sénégalaises et guinéennes. Quant aux transports aériens, la seule compagnie aérienne, Air Mali, créée depuis l'indépendance n'a pu résister aux multiples crises qu'a connu le pays et a fini par disparaître en 1988. A ce jour, le Mali dispose de 6 aéroports internationaux et de 19 aérodromes.

b. Les indicateurs de développement

Nonobstant l'importance des indicateurs macroéconomiques, ceux-ci demeurent insuffisants pour faire ressortir, avec force de taille, les conditions de vie de la population malienne : d'où les indicateurs de développement.

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres de la planète avec un indice de développement humain (IDH) de 0,427 en 2017. A cela s'ajoute une incidence de la pauvreté de 43,8 % de la population, soit huit millions de Maliens pauvres. En outre, le milieu rural est le plus touché avec 54 % d'individus pauvres dont près de 80% exercent dans le secteur agricole : ce qui explique l'importance de la part des ruraux dans la population migrante(Annexe 4). Ces indices sont l'expression d'un taux d'alphabétisation faible de 33,6 % , d'une espérance de vie à la naissance de 58 ans et d'un niveau de revenu annuel par habitant de près 800 dollars(US).

Par ailleurs, ces chiffres dénotent des conditions sanitaires précaires, un accès limité à l'eau potable, un niveau d'électrification nationale faible ainsi qu'une insécurité alimentaire. En effet, dans le domaine de la santé, le nombre moyen de personnel médical est de 0,36 personne pour 10 000 habitants ainsi qu'un nombre très limité de lits d'hospitalisation estimé à 2249 lits sur toute l'étendue du territoire national. De plus, 17,9 % des Maliens n'ont pas accès à l'eau potable et 34,5 % à l'électricité. Le Mali est également touché par l'insécurité alimentaire qui concerne 3,2 % de sa population avec une forte incidence dans la région de Mopti.

Toutes ces caractéristiques, signes des conditions de vie précaires, stimulent certains Maliens à quitter leur territoire pour la quête d'une vie meilleure afin de subvenir à leurs besoins et/ou à ceux de leurs familles restées au Mali : c'est « *partir pour vivre* » et « *partir pour que les autres restent* » (GONIN, 2010).

2. Le contexte politique

Il s'agit de l'ensemble des facteurs politiques influençant directement ou indirectement l'émigration malienne. En effet, l'intégration du Mali dans la CEDEAO, en 1975, constitue l'un des facteurs majeurs de l'émigration dans la mesure où plus de 50 % de la migration malienne est à destination des pays de la CEDEAO, notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso et le Niger.

Au plan sécuritaire, le Mali fait face aux rébellions touarègues des années 1990, 2006 et 2012. La situation devient chaotique à partir du début de la crise libyenne, en 2011, et du coup d'Etat militaire de 2012 dont les conséquences sont le terrorisme et l'insécurité dans tout le Sahel échappant au contrôle des Etats compte tenu de sa vastitude. En outre, la situation d'insécurité a été à l'origine de plus de 150 000 réfugiés(maliens) de guerre selon le Haut Conseil des Réfugiés(HCR). Ainsi se développe un prosélytisme religieux dans un pays dont la population est majoritairement analphabète et où les jeunes, en manque d'opportunités, émigrent, se réfugient dans le banditisme et rejoignent parfois les groupes terroristes dont le credo est le fanatisme. A cela s'ajoute une situation de corruption endémique faisant du Mali l'un des pays les plus corrompus en Afrique selon transparency internationale en 2019. Ces conditions expliquent l'importance des jeunes dans la population migrante malienne (OUALLET, 2008)

Conclusion

A la lumière de cette brève présentation, nous pouvons dire que l'émigration malienne se caractérise par son importance, son ancienneté ainsi que sa diversité en terme de destinations : De l'Afrique à l'Europe en passant par l'Amérique et l'Asie, les Maliens sont, un peu, partout dans le monde. En effet, cette importance s'explique par des facteurs d'ordre économique, politique, sociodémographique et environnemental. Ces derniers se traduisent par des conditions de vie précaires caractérisant le sous-développement. Ainsi, d'une société malienne traditionnellement promotrice de la migration à une économie essentiellement agricole et dépendante des aléas climatiques et des cours des produits agricoles, la décision de migrer est certes individuelle, mais demeure toujours dépendante de l'environnement avec lequel interagit le migrant.

Ainsi, dans le chapitre suivant, nous traiterons des transferts de fonds à destination du Mali.

Chapitre 2 :

Les transferts de fonds destinés au

Mali

Introduction

L'analyse du rapport entre la migration et le développement passe nécessairement par l'étude des transferts de fonds. En effet, « *Les fonds envoyés par les migrants dans leur pays d'origine représentent sans doute l'élément le plus tangible de la relation entre la migration et le développement* » (MELDE, 2011). De ce fait, « *l'aspect financier des migrations de travail est l'un de ceux auxquels les Etats d'émigration et d'immigration accordent le plus d'intérêt en raison des incidences sur la balance des paiements et les réserves de changes* » (SIMON, 1995). Ainsi, depuis les années 1980, plusieurs débats, initiés par différents auteurs à travers le monde, posent la problématique de l'impact des fonds issus de la migration sur le développement des pays d'origine. Ces débats s'articulent principalement sur trois aspects : les déterminants des transferts; les différents canaux et les problèmes liés à l'évaluation des transferts; les usages réservés aux fonds reçus.

Au Mali, en seulement deux décennies, les transferts de fonds des migrants ont été multipliés par 7 selon la Banque Mondiale en passant de 78 millions de dollars(US) à plus de 900 millions sur la période 2000-2019 (Annexe.11). Cet accroissement significatif est, sans doute, l'un des plus importants des pays de la sous-région. De ce fait, ce présent chapitre, consacré à l'analyse des transferts à destination du Mali, se structurera en trois parties principales:

- Les fondements théoriques des transferts;
- Les canaux utilisés par les migrants ;
- Les usages réservés aux fonds par les familles bénéficiaires.

Section 1: Fondements théoriques des transferts

Les transferts de fonds des migrants sont définis par le Fonds Monétaire International(FMI) comme étant «*la somme des envois de fonds des travailleurs, de la rémunération des salariés et des transferts de capital des migrants* ».Ils sont comptabilisés à travers trois principales parties de la balance des paiements :

- *La rémunération des salariés se compose du montant brut du salaire des travailleurs résidant à l'étranger pendant moins de 12 mois, y compris la contre-valeur des avantages en nature (dans la rubrique « compte courant », sous-rubrique « rémunération des salariés, crédit », code poste 2310*

- *Les envois de fonds des travailleurs correspondant à la valeur des transferts à destination de leur pays effectués par les travailleurs résidant à l'étranger pendant plus d'un an (dans « compte courant », sous-rubrique « envois de fonds des travailleurs, crédit », code poste 2391*
- *Les transferts de capital des migrants représentant la richesse nette des émigrés qui passent d'un pays à un autre pour y travailler (dans « compte courant », sous-rubrique « autres secteurs, transfert des migrants, crédit », code poste 2431).*

Ces transferts ont fait l'objet d'analyse par plusieurs auteurs qui tentent d'expliquer, à travers plusieurs paradigmes, les différents facteurs microéconomiques et macroéconomiques qui les déterminent et les conséquences qui peuvent en résulter.

1. Les facteurs de transferts

Au plan microéconomique, plusieurs principaux facteurs peuvent stimuler ou décourager les migrants à faire des transferts de fonds vers leurs pays d'origine. Ce sont :

a. La durée de séjour du migrant

«La durée de la migration est un autre paramètre important autour duquel se noue la dialectique des rapports que le migrant entretient avec sa société d'origine et le pays d'immigration» (SIMON, 1995). Ainsi, afin de mieux comprendre la problématique liée à la durée de séjour, nous pouvons distinguer deux types de migrations:

• La migration de courte durée

Elle concerne l'ensemble des déplacements de personnes caractérisés par l'installation dans d'autres pays pour une durée d'au moins trois mois et moins d'un an. Elle est quotidienne, saisonnière ou temporaire

• La migration de longue durée

C'est le fait qu'une personne se rende dans un autre pays pour une durée moyenne supérieure ou égale à une année. Cette migration est permanente ou définitive.

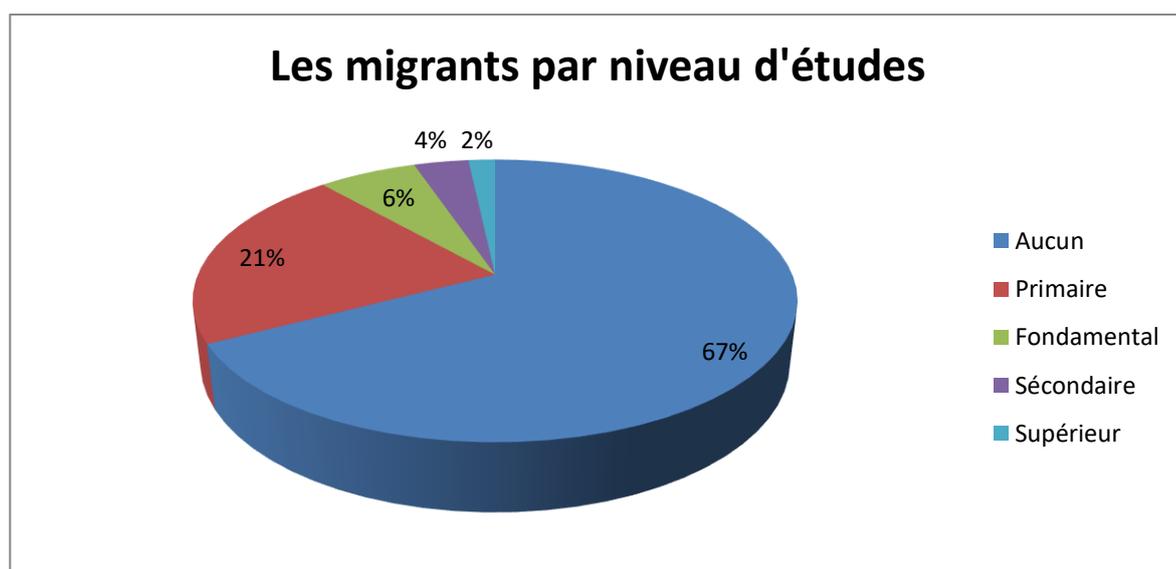
L'impact de la durée de séjour sur le transfert des fonds fait l'objet de tiraillements houleux. En effet, pour certains, l'importance de la durée de séjour du migrant se traduit par sa stabilité et son intégration réussie dans le pays d'accueil. Conséquemment, il peut se permettre de réaliser plus de transfert. Par contre, pour d'autres, l'importance de la durée de séjour du migrant se traduit par l'estompement des liens entre le migrant et sa famille ou

communauté : ce qui diminue son engagement d'entraide vis-à-vis d'elles. Ainsi, les migrants circulaires sont plus enclins à effectuer des transferts dans la mesure où ils sont dans une logique de préparation régulière du retour dans leur pays d'origine.

b. Le degré de qualification des migrants

Le degré de qualification constitue un déterminant de première importance. En se référant au critère de qualification, nous pouvons distinguer deux types de migrants : qualifiés et non qualifiés. Est qualifié, tout « *Travailleur migrant exerçant une profession acquise par un enseignement et/ou une expérience de haut niveau. Les travailleurs migrants qualifiés bénéficient fréquemment d'un traitement préférentiel s'agissant de l'entrée et du séjour dans l'Etat d'accueil (exigences réduites en matière de changement d'activité professionnelle, de regroupement familial, de durée du séjour)* ». Contrairement aux qualifiés, les migrants non qualifiés représentent près de 90 % de la migration malienne (HUGON, 2016). Le diagramme en camembert, réalisé à partir des données du RGPH de 2009 permet de cerner, avec plus de détails, cette réalité.

Figure 2-1: Répartition des migrants par niveau d'études



Source : RGPH, 2009

Nous pouvons, à partir du diagramme, distinguer que uniquement 1,7 % de la population migrante malienne a eu à effectuer les études universitaires : d'où l'insignifiance de la fuite des cerveaux. Par ailleurs, 67 % des migrants n'ont jamais été à l'école (Annexe 1). Ces chiffres reflètent non seulement le faible taux d'alphabétisation du pays mais aussi le rapport considérable qui existe entre le niveau d'instruction et l'émigration.

2. Les théories explicatives

Compte tenu de ces différents facteurs, la durée de séjour et le degré de qualification, plusieurs tentatives d'explications d'ordre économique peuvent être distinguées

a. Altruisme

Il est axé sur le sentiment d'attachement et de préoccupation du migrant vis-à-vis des familles restées aux pays: C'est ce que GONIN Patrick appelle « *partir pour que les autres restent* »². Ainsi, l'émigré n'atteint le sentiment de réalisation de soi que lorsque les siens sont satisfaits. Cette approche est également appelée 'le modèle altruiste'. Il est basé sur trois principales hypothèses :

- Il existe une corrélation positive entre le revenu du migrant et le montant des transferts. En effet, « *Toute augmentation de 1 % du salaire d'un émigré entraîne, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation du montant, des transferts allant de 0,25 % pour les bas salaires à 0,75 % pour les salaires élevés* ». (OCDE, 2005) ;
- Il existe une relation négative entre le revenu de la famille du migrant et la somme des transferts effectués ;
- Il existe un rapport négatif entre la durée de la migration et le montant des transferts. Cette hypothèse s'explique par la dégradation des liens familiaux avec le temps ou la décision d'installation définitive du migrant dans le pays d'accueil.

Les montants transférés permettent aux familles de palier aux manques de revenus, liés aux fluctuations des cours des produits agricoles et aux aléas climatiques, dans les régions rurales d'où proviennent la majorité des migrants maliens. Ainsi, « *grâce aux transferts qu'ils effectuent, les migrants pallient à l'absence ou à la défaillance des systèmes formels d'assurance dans les régions où les revenus d'activités sont d'une extrême variabilité, les maladies plus fréquentes et plus dommageables qu'ailleurs, l'instabilité politique, économique ou sociale plus forte* »(GUBERT 2008).

b. L'intérêt personnel

Le deuxième motif de transfert du migrant est lié à son intérêt personnel. En effet, différents intérêts peuvent stimuler le migrant à effectuer des transferts de fonds. Ce sont :

² GONIN Patrick, l'énigme spatiale des subsahariens, hommes et migrations,

- ***L'aspiration à l'héritage***

Dans certaines sociétés traditionnelles, la part des individus dans l'héritage est étroitement liée à leurs comportements vis-à-vis de la préservation des liens familiaux. Ainsi, le migrant, en effectuant régulièrement des transferts, s'assure des privilèges liés à l'héritage

- ***La préoccupation de l'entretien des biens laissés derrière lui***

Certains migrants avant et/ou après leur départ acquièrent des biens, notamment le bétail, dont l'entretien pose problème. Afin de s'assurer de l'entretien de ses biens par sa famille, le migrant procède aux transferts de fonds destinés à cet effet.

c. La préparation du retour au bercail

Cette vision fait allusion à la troisième période (vie post-active) de la théorie du cycle de vie de MODIGLIANI Franco à travers des investissements importants notamment dans le domaine immobilier : c'est « *partir pour mieux revenir* » (GONIN, 2010). Dans le même sillage, le migrant peut également investir dans le domaine communautaire ou public afin de se faire une notoriété politique.

d. Arrangements familiaux

Considérant la décision de migrer comme le résultat d'un consensus familial caractérisé par le choix du candidat idéal à l'émigration afin de faire face aux multiples chocs cycliques de l'économie auxquels pourrait être confrontée la famille, le migrant et les siens procèdent aux arrangements. Ainsi le transfert s'inscrit dans un cadre de coassurance et de remboursement de prêts liés à l'émigration.

e. La coassurance

Ce modèle se caractérise par deux principales étapes. Dans la première, la famille du migrant constitue le garant afin de lui faciliter le voyage en prenant en charge, totalement ou partiellement, les coûts financiers. A cela s'ajoute parfois la prise en charge par la famille des difficultés liées à l'installation du migrant dans le pays d'accueil. Dans le deuxième temps, le migrant, après son installation et ayant un revenu conséquent, devient l'assureur et sa famille l'assurée.

f. L'accord de prêts implicite

Il s'effectue dans un processus migratoire composé de trois périodes essentielles. Dans la première, les accords tacites se caractérisent par le remboursement des crédits, via les

transferts, contractés tacitement et informellement en vue d'investir dans son capital humain et le financement des frais d'émigration. Dans la deuxième, le migrant finance la formation des futurs candidats à l'émigration, issus de la famille, afin d'assurer la relève. Enfin, dans la troisième période, le migrant pour préparer son retour au bercaïl et faciliter sa réinsertion sociale, rapatrie toute son économie vers son pays.

g. L'objectif d'épargne du migrant

Dans cette approche, le migrant est un agent rationnel ayant pour but d'atteindre un certain seuil de montant dont il s'est fixé comme objectif afin de retourner dans son pays. Ainsi, la durée de son séjour dépend non seulement du revenu qu'il gagne dans le pays hôte et sa propension moyenne à consommer, mais aussi du montant transféré à la famille. De ce fait, réduire au maximum les transferts de fonds, au profit de sa famille, ainsi que ses dépenses de consommation constituent des comportements favorables à l'atteinte de l'objectif d'épargne. Cependant, le dessein tacite d'augmentation du niveau de vie de la famille du migrant par rapport à la catégorie sociale à laquelle elle appartient constitue une contrainte pour le migrant dans la réalisation de son objectif. Nous pouvons en conclure que les transferts de fonds dépendent aussi bien des niveaux de revenus des deux pays, de départ et d'accueil, que d'un consensus entre l'émigré et sa famille.

h. La gestion de portefeuille

Cette vision tente de circonscrire l'échelle macroéconomique dans l'analyse des déterminants des transferts de fonds. En effet, les migrants dans le but de fructifier leurs épargnes accumulées dans le temps, après leurs dépenses de consommation et celles destinées à prendre en charge les familles, pourraient, en fonction des facteurs macroéconomiques tels que le taux d'intérêt, le taux de change et les rendements relatifs des actifs dans les deux pays, consentir à des investissements considérables en faisant des transferts pour bénéficier d'éventuelles retombées qui pourraient en résulter.

Enfin, tous ces différents déterminants ne sont pas exclusifs et peuvent chacun, par rapport à un contexte donné, impacter dans une certaine mesure la décision d'effectuer des transferts.

Macroéconomiquement, c'est à partir des années 1980 que la problématique du rapport entre les émigrants et les régions de départ a été pour la première fois abordée notamment par OBERA et MANMOHAN cités dans (PICHE, 2013). Selon ces auteurs, les

transferts de fonds effectués par les migrants, à travers leurs impacts, constituent le principal rapport entre l'émigration et le développement. Cependant, le sens de ces impacts fait l'objet de tiraillements houleux entre différents auteurs. En effet, certains auteurs (Stark et Lucas, 1998 ; Docquier et al., 2011) perçoivent ces fonds comme une aubaine pour le développement des pays d'origine à travers l'augmentation du niveau de revenus des ménages r cipients. Ces suppl ments de revenus impactent positivement le d veloppement   travers des effets multiplicateurs s'ils sont investis ou consomm s ; la cr ation d'opportunit  de bancarisation des zones rurales ainsi que la diminution du taux d'int r t avec pour cons quence la facilit  d'acc s aux cr dits s'ils sont  pargn s. Par contre, d'autres auteurs (Amuedo-Dorantes et Pozo en 2004 ; Lopez, Molina et Bussolo en 2007) voient en ces transferts un frein au d veloppement des pays b n ficiaires : « *Comme toute source importante de devises (ressources naturelles, secteurs performants   l'exportation), ces envois de fonds sont, en effet, susceptibles de d clencher un ph nom ne similaire au syndrome hollandais (Dutchdisease), se traduisant par une appr ciation de la monnaie nationale avec pour corollaire une perte de comp titivit * » (GUBERT, et al., 2010/) De plus, les transferts risquent de d velopper chez les familles b n ficiaires une mentalit  d'assistanat baissant ainsi leur productivit .

Section 2: Canaux de transferts, difficult s de mesures et volume des fonds

1. Canaux de transferts

Les migrants, motiv s par l'altruisme, l'int r t personnel, la pr paration de la vie post-active ou le remboursement li  au financement de leur c t financier migratoire, peuvent passer par plusieurs canaux dans le but de transf rer de l'argent   leurs familles rest es aux pays. Ces canaux peuvent  tre formels ou informels. En effet, les circuits formels font allusion   l'ensemble des organismes r glement s qui s'inscrivent dans le cadre des activit s de transferts financiers. Quant aux circuits informels, ce sont des soci t s ou individus ayant pour but de r pondre aux besoins de transferts des migrants dans une  conomie souterraine.

a. Les canaux formels

Ils regroupent l'ensemble des banques nationales et internationales telles que la Banque Malienne de la Solidarit  (BMS) et la Banque Internationale pour le Mali (BIM), des soci t s internationales de transferts notamment Money Gram et Western Union, les agences de voyages et les bureaux de postes.

• **Les banques internationales**

Elles exigent la domiciliation ou le passage par un ou des agents domiciliés, dans le pays d'accueil ainsi que dans le pays d'origine, afin d'effectuer des transferts d'un Etat à un autre. Aujourd'hui, grâce à la mondialisation financière théorisée par BORGUINAT Henry à travers la "*règle des trois D*" (désintermédiation, décloisonnement et dérèglementation) les opérations financières sont devenues rapides et fiables. En outre, elles offrent des possibilités d'achat en ligne et de retrait rapide à partir des guichets automatiques de billets (GAB). Cependant, ce canal, compte tenu de la faiblesse des coûts de transferts pour les montants élevés, est généralement emprunté par les migrants en situation régulière ayant des sommes importantes à transférer.

Au Mali, le faible taux de bancarisation, l'importance de la migration non qualifiée voire en situation irrégulière (près de 30 %) font que les banques sont moins prisées que les sociétés internationales de transferts d'argent. En outre, la qualité des services qu'elles fournissent est médiocre : « ... *éloignement des guichets des zones d'habitation des bénéficiaires (notamment en milieu rural) délais trop longs (1 à 3 semaines), temps d'attente aux guichets, prélèvements dans certains cas de commissions imprévues jugées arbitraires à l'arrivée etc.* » (BAD, 2016). Par ailleurs, on pourrait noter l'existence des institutions de microfinance (IMF) dont l'installation est au stade embryonnaire. Elles peuvent, dans le temps, être à l'origine d'une concurrence farouche axée sur la compétitivité prix entre ces dernières et les sociétés internationales de transferts d'argent favorisant l'évolution à la baisse des coûts de transferts supportés par les migrants.

• **Les sociétés de transferts**

Les sociétés internationales de transferts d'argent sont des institutions monétaires non bancaires dont la fonction principale est d'effectuer des transferts d'argent axés sur le système télégraphique. Leur avènement en Afrique date des années 1990. Les principales sont Western Union et Money Gram avec une large palette d'offres axée sur la rapidité et la sécurité des flux. Elles ont, pendant ces dernières années, réussi à se tailler des parts de marchés colossales favorisant la formalisation des transferts des migrants. Cette croissance progressive des sociétés de transfert s'explique par le taux de bancarisation faible de 23 %, un vaste réseau de sociétés de transfert avec une couverture territoriale de 29 %. Dans ce réseau, 96 % des parts de marché reviennent au géant américain Western Union tandis que Money Gram se contente de 4 %. La prédominance de Western Union dans le réseau ne fait,

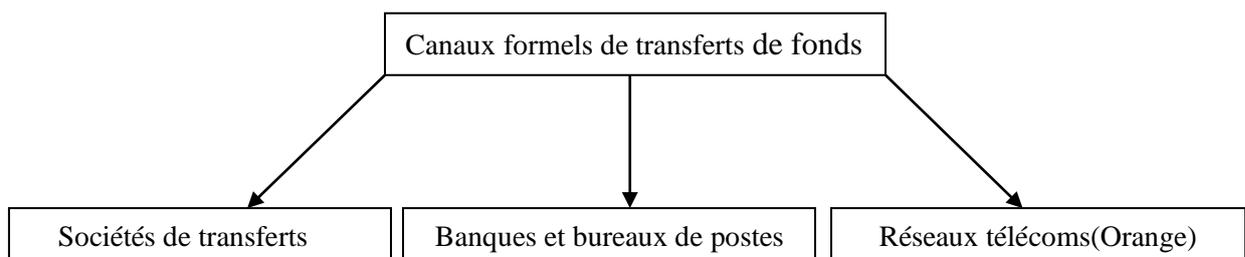
cependant, pas l'objet d'étonnement dans la mesure où elle constitue l'entreprise la plus présente dans le monde avec plus de 170 000 agences à travers la planète et une part de marché mondial avoisinant 26 %. Elle a donc un grand circuit aussi bien dans le pays d'accueil des migrants qu'au Mali. Contrairement aux banques, les sociétés de transferts ne font pas de la domiciliation une exigence pour faire des transferts. De ce fait, elles sont beaucoup plus prisées que les banques dans la mesure où leurs réseaux se caractérisent par la rapidité dans les opérations (plus rapide que les banques), la vastitude à travers la planète et, parfois même, couvrant les zones rurales.

Par ailleurs les sociétés de transferts, Western Union et Money Gram, appliquent des frais de transferts respectifs de 5 % et de 7 % : d'où la double exploitation des migrants. L'une, à travers les bas salaires accordés aux migrants par rapport aux nationaux alors qu'ils effectuent le même travail, et l'autre, via l'importance des frais de transferts car pour chaque montant de 1373 euros, transféré par les migrants, 71 euros vont dans les caisses des sociétés de transferts (BAUMARD, 2018).

De nos jours, on assiste à l'émergence d'un nouveau canal de transfert particulièrement important dans les flux financiers intra africains : les réseaux de téléphonie mobile. Au Mali, ce canal est le monopole du géant français de la télécommunication, Orange. Ses différentes succursales installées au Mali, au Sénégal et en Côte d'Ivoire permettent aux migrants maliens d'y faire recours afin d'effectuer certains transferts.

A ces dispositifs formels, on peut ajouter les transferts via les bureaux de postes effectués par les mandats cash internationaux ainsi que les agences de voyages. Cependant, ce réseau de transfert est presque inexistant au Mali.

Figure 2-2: Les canaux formels de transferts



b. Les canaux informels

Les canaux informels sont composés de l'ensemble des flux financiers effectués par le biais des circuits illégaux. Ce sont les montants acheminés aux pays d'origine des migrants par le biais des commerçants, hommes d'affaires ; des sommes transportées par les migrants eux-mêmes lors des voyages de visite à la famille ainsi que les sommes transférées à travers le système fax et téléphone.

• Le système des voyageurs

Ce système est principalement axé sur une proximité organisationnelle communautaire dont le crédo est la confiance. Il s'effectue à travers des porteurs pouvant être professionnels ou des voyageurs occasionnels issus de la communauté migrante (lors des vacances par exemple). Les premiers peuvent porter sur eux d'importantes sommes en espèce dont les frais de commissions permettent non seulement de couvrir les frais de voyages mais aussi la marge bénéficiaire. Bien que ce canal informel soit le plus risqué, il constitue l'un des principaux circuits prisés par les migrants maliens (plus de 18 %) singulièrement dans les transferts entre les pays d'Afrique.

• Le système fax et téléphone

Equivalent du système Hawala³ en Asie (Inde, Pakistan...) et en Afrique de l'Est (Kenya, Djibouti, Ethiopie), le système fax et téléphone se démarque par sa proximité dans les zones où sont localisées les familles récipiendaires. Il est très similaire aux sociétés internationales de transferts d'argent et représente le canal le plus important de transfert emprunté par les migrants maliens, 32,8% selon la BCEAO (Annexe.5). Il fonctionne à travers un processus intégrant des correspondants localisés dans plusieurs pays. En effet, lorsque le correspondant dans un pays "A" d'un réseau de fax et téléphone reçoit de la part de sa clientèle un ordre de transfert moyennant un frais à destination d'un pays "B" ; il communique à son client ainsi qu'à son correspondant dans le pays "B" un code de retrait. Ainsi, le client (migrant) transmet le code au bénéficiaire de la somme afin qu'il puisse la retirer au correspondant du réseau dans le pays "B".

Ce système, malgré la rapidité de transaction est très risqué dans la mesure où les opérations de transfert ne font objet d'aucun document formel. Il est à noter que les différents correspondants pratiquent d'autres activités telles que le commerce, la restauration de sorte

³Système traditionnel de transfert d'argent développé en Asie (en Inde)

que les compensations puissent être possibles entre correspondants d'un même réseau de fax et téléphone. Par ailleurs, compte tenu de la faiblesse des coûts de transfert pour les montants importants des banques, les correspondants y font recours afin de procéder aux compensations.

- ***Les transferts en nature***

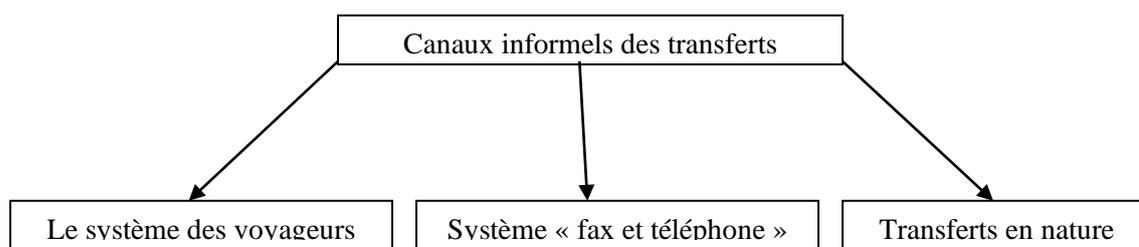
Nombreux sont les migrants qui sont déçus par les siens concernant l'usage des fonds dans d'autres dépenses que celles pour lesquelles ils sont destinés. Ainsi, pour pallier à cette défaillance de confiance entre eux (migrants) et leurs familles, ils font recours aux fournisseurs-commerçants, généralement dans l'agroalimentaire, afin que les siens puissent s'approvisionner régulièrement en produit au lieu de recevoir de l'argent. A cela s'ajoutent les envois de produits depuis les pays d'accueil. De l'électroménager à l'automobile en passant par les jouets d'enfants et les fournitures scolaires, les migrants envoient des produits neufs ou d'occasion.

Le circuit informel s'inscrit dans les réseaux migratoires très anciens fondés sur les relations de confiance entre migrants appartenant à une même communauté nationale. Il se caractérise par la couverture sur toute l'étendue du territoire à travers des représentants de sorte que les transferts deviennent rapides et ne nécessitent pas de coûts de déplacement considérables pour les familles récipiendaires situés dans les régions non couvertes par les banques et sociétés de transferts internationales. Ainsi, les transferts informels sont intrinsèquement liés au faible taux de bancarisation (23,3 % au Mali selon l'UEMOA) des zones rurales d'où proviennent la majorité des migrants maliens.

Par ailleurs, selon la BCEAO, les fonds transférés par les migrants à travers les canaux informels représentent plus de 50 % des transferts des migrants maliens. Ce canal est singulièrement prisé par les migrants en situation irrégulière et non instruits (plus de 60 % migrants maliens) préférant garder l'anonymat. Malgré l'importance des services que les canaux informels rendent aux migrants, ils peuvent servir à réaliser d'importantes sommes à des fins de blanchissement d'argent.

Enfin, à travers nos observations sur le terrain, à Tizi-Ouzou auprès des vendeurs d'unités de recharges téléphoniques (Flexy), le même phénomène a été constaté à travers l'exemple des réfugiés syriens qui effectuent des transferts aux leurs par le biais des canaux informels.

Figure 2-3: Canaux informels de transferts



2. Les critères de choix du migrant

Les migrants, afin de faire des transferts de fonds, opèrent des arbitrages parmi différents canaux de transfert. Ces choix sont intrinsèquement liés aux conditions économiques des pays d'accueil et de départ. De ce fait, nous pouvons distinguer quatre principaux déterminants, non exhaustifs, des choix de circuits de transfert : le risque de change, la rapidité des services de transfert, les commissions liées aux transferts et le statut législatif du migrant dans le pays d'accueil

a. Les différences de taux de change

Les écarts entre les taux de change des pays d'accueil et de départ constituent un déterminant de premier ordre dans le choix du canal de transfert que pourrait privilégier le migrant. En effet, « ... en transférant de l'argent, les opérateurs peuvent retirer deux types de bénéfices additionnels. Le premier est direct, il est relatif au prix ou coût de l'opération et se compose d'une partie forfaitaire et d'une partie variable en fonction du montant envoyé. Le deuxième est lié à la commission de change... » (IMAD, 2015). Ainsi, lorsqu'il existe un écart considérable entre le taux de change de l'économie réelle et celui du marché informel, les migrants optent pour les canaux informels. Ce critère pourrait considérablement impacter le choix des canaux de transfert des migrants maliens localisés en Amérique. Cependant, il demeure négligeable pour les migrants maliens localisés dans les pays de la zone Euro ainsi que ceux situés dans les pays de l'UEMOA. Cela s'explique par le taux unique et commun entre les pays utilisant le Franc CFA et l'arrimage de ce dernier à l'Euro, et cela, en parité fixe de change.

b. La rapidité des transferts

Elle constitue les écarts de temps entre l'ordre de transfert, donné par le migrant, et la réception du montant par le bénéficiaire. Dans les pays en développement tel que le Mali, la plupart des ménages (43 %), d'où proviennent la majorité des migrants, vivent en dessous du seuil de pauvreté : cette situation fait que les budgets des ménages sont parfois insuffisants pour réaliser des épargnes, même de précaution. De ce fait, dans les opérations de transferts,

la rapidité constitue un facteur important, de surcroît dans les situations exceptionnelles de dépenses liées à la santé. A ce sujet, les temps d'attente aux guichets de banques et de sociétés de transfert constituent un problème central au Mali dans la mesure où l'insuffisance des infrastructures financières et bancaires crée le phénomène de congestion dans les différents guichets et agences.

c. Les frais de commissions

Ils désignent la somme payée par le migrant comme charges pour envoyer de l'argent aux siens. Ce coût détermine non seulement le montant à transférer mais aussi celui que doit recevoir le bénéficiaire. En effet, plus le coût du canal est important, moins le migrant est stimulé à y faire recours.

d. Le statut législatif du migrant dans le pays d'accueil

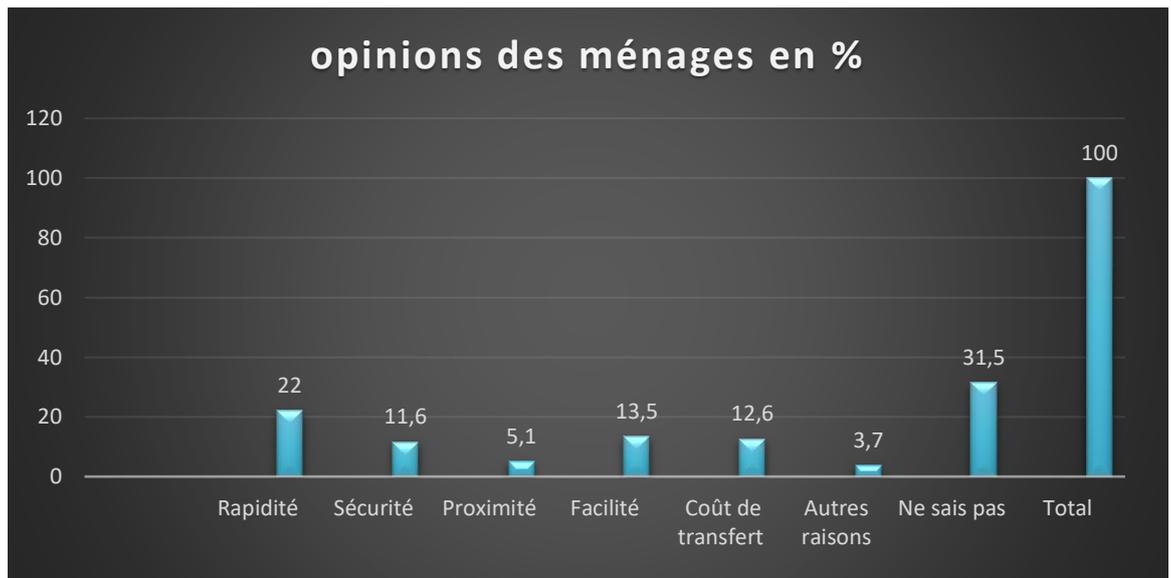
Le caractère légal ou non de la situation du migrant fait appel à la notion de migration clandestine. Elle est définie comme étant toute : « *Migration internationale contrevenant au cadre légal du pays d'origine, de transit ou de destination. La notion de clandestinité évoque la condition des migrants irréguliers contraints de vivre en marge de la société. Il y a migration clandestine soit en cas d'entrée irrégulière sur le territoire d'un Etat, soit en cas de maintien sur le territoire d'un Etat au-delà de la durée de validité du titre de séjour, soit encore en cas de soustraction à l'exécution d'une mesure d'éloignement* » (OIM, 2007). Ainsi, les migrants qui se trouvent dans ces différentes situations d'irrégularité sont contraints d'emprunter la voie souterraine afin de garder l'anonymat.

e. La fiabilité du circuit

Ce critère est très important parce qu'il est intrinsèquement lié à la confiance que les migrants accordent aux différents canaux, formels ou informels. Par conséquent, tout manquement avéré aux engagements des services dus aux migrants pourrait entraîner le manque de confiance et déclencher un processus de décrédibilisations du canal concerné auprès des migrants.

Par ailleurs, la BCEAO, lors d'une enquête sur les envois de fonds au Mali, réalisée en 2013, a pu produire des statistiques détaillées axées sur l'opinion des ménages bénéficiaires des fonds migratoires concernant différents critères par rapport au choix du canal de transfert. Le diagramme suivant permet d'appréhender le poids des différents critères dans la démarche décisionnelle du canal de transfert.

Figure 2-4: Opinions des ménages sur les canaux de transferts



Source : BCEAO, 2013

De prime abord, tous les six critères concourent à la détermination du choix du migrant par rapport aux différents canaux de transfert. Néanmoins, nous pouvons noter des disparités en termes d'importance entre les différents critères dans le processus décisionnel du migrant. En effet, 22 % des ménages enquêtés stipulent avoir priorisé la rapidité des transferts comme principal critère de choix du canal de transfert. Puis viennent les critères de facilité et de sécurité avec des poids respectifs de 13,5 % et de 11,6 %. Cependant, 31,5 % des ménages interrogés affirment ne pas avoir connaissances des différences de coûts entre les différents réseaux de transferts : ainsi, le choix du canal utilisé demeure aléatoire pour ces derniers

3. Problèmes de mesures et de sources des données

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, chaque année, dans le cadre de l'élaboration des balances de paiement des Etats membres, fait des estimations des montants transférés par les migrants dans les différents pays. Pour ce faire, elle fait des collectes d'informations en prenant en compte les flux financiers réalisés par le biais des canaux formels et informels.

Pour les canaux officiels, la BCEAO prend en compte l'ensemble des billets étrangers aperçus au cours des échanges manuels de devises, les transferts électroniques ainsi que les sommes transférées par les banques et sociétés de transferts internationales.

Cependant, compte tenu de l'importance des flux financiers passant par les canaux informels, la BCEAO a mis en œuvre des techniques de collectes de données en collaboration avec les instituts statistiques nationaux afin de mieux estimer ces flux (SOUGANE, 2015). Ainsi, au sein de chaque Etat membre de l'union sont organisées des enquêtes permanentes auprès des échantillons de ménages récipiendaires. Au Mali, ces enquêtes sont menées par l'INSTAT avec l'appui technique et financier du royaume de Suède et de l'institut de recherche pour le développement (IRD) à travers l'EMOP(enquête modulaire et permanente auprès des ménages) avec une rubrique spécialement destinée à traiter les questions migratoires.

Par ailleurs, malgré les efforts colossaux de collecte d'informations afin de mieux appréhender les transferts de fonds des migrants, les informations statistiques demeurent non exhaustives.

Quant au FMI et la Banque Mondiale, ils font usage des mêmes statistiques produites par la BCEAO

4. Le volume des transferts

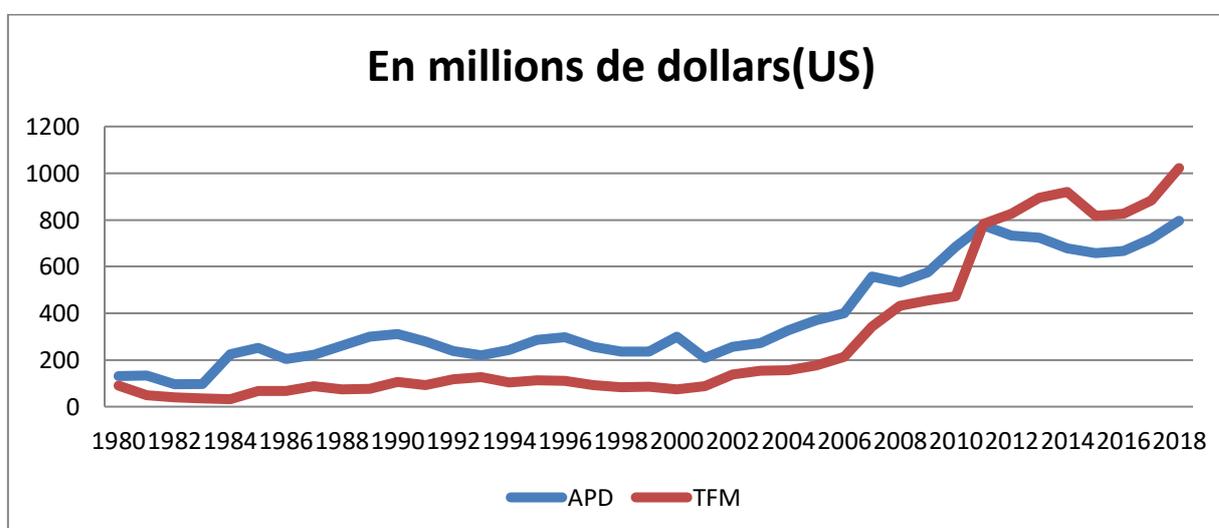
Relais entre le monde développé et celui en développement, les migrants constituent l'un des principaux acteurs du développement dans les pays du sud à travers les transferts de fonds. Compte tenu de l'insuffisance des sources internes (la fiscalité nationale et l'épargne nationale) de financements et des modalités contraignantes liées à la gestion de certaines sources de financements externes telles que les investissements directs à l'étranger, et l'endettement extérieur, les transferts de fonds des migrants constituent une alternative.

En effet, selon la Banque Mondiale, entre 1980 et 2019, les fonds générés par les mouvements migratoires mondiaux ont été multipliés par 5 en passant de 36 milliards à 700 milliards de dollars (US). Cet accroissement considérable se caractérise par l'importance croissante des transferts vers les pays en développement notamment ceux d'Asie (44 %), d'Amérique (21 %) et d'Afrique (10 %). La part faible du continent africain dans cet ensemble s'explique par l'importance des canaux informels : d'où la sous-évaluation des montants reçus. En considérant les grandes zones géographiques en Afrique, l'Ouest africain enregistre la part la plus importante (soit 43,4 % en 2011) de transferts reçus des migrants par rapport aux autres régions. Dans ces pays, les transferts de fonds représentent plus de 3 % du PIB et sont largement supérieurs au volume des aides publiques au développement et, même dans certains pays, à celui des investissements directs à l'étranger.

Le Mali, au sein de l'UEMOA, est le deuxième plus grand pays bénéficiaire de fonds issus de l'émigration après le Sénégal avec 17,5 % du total en 2013 (BCEAO). Ce 2^e rang, occupé par le Mali, pourrait être expliqué par l'importance du réseau migratoire malien et le taux de bancarisation élevé (23 %) par rapport aux autres pays de l'UEMOA à l'exception du Sénégal.

Sur la période 1980-2019, les montants transférés par les migrants maliens ont connus une augmentation vertigineuse en passant de 48 millions de dollars(US) à 964 millions de dollars(US). Cet accroissement s'explique par l'augmentation progressive du nombre de candidats à l'émigration. La courbe suivante élaborée, par nos soins, à partir des statistiques issues de la base des données de la Banque Mondiale permet de cerner l'évolution récente des transferts de fonds à destination du Mali.

Figure 2-5: Evolution comparative des TFM et APD



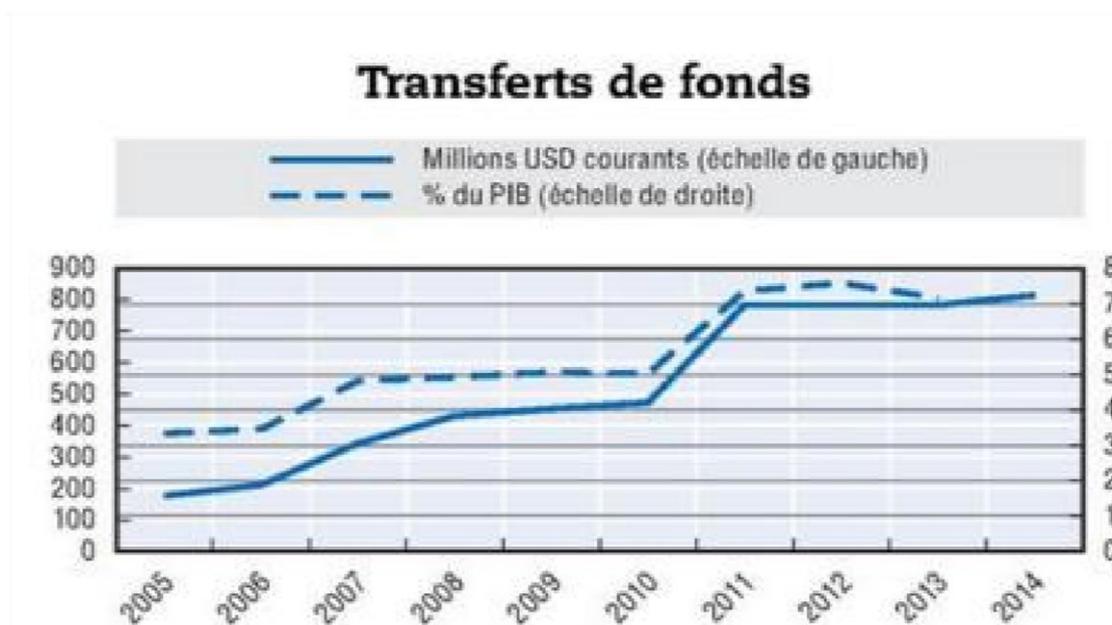
Source : Banque Mondiale, 2020

A partir de la courbe, il est constatable que les transferts de fonds à destination du Mali connaissent une évolution régulière et stable dans le temps. De ce fait, nous pouvons en conclure que les différents évènements politiques et économiques qui ont prévalu au Mali (la crise sécuritaire de 2012 jusqu'à aujourd'hui, en 2020) et aux pays d'accueil (la crise politique ivoirienne en 2002 et la crise de 2008 en Europe) des migrants ont rarement impacté le trend des transferts reçus : les transferts ont des propriétés contracycliques.

Par ailleurs, les transferts constituent une source incontournable de devises. En effet, l'importance des transferts de fonds en pourcentages du PIB a connu une évolution en passant

de 2 % à 7 % entre 2005-2014. Comparativement à l'aide publique au développement et aux IDE qui sont fortement impactés par les contextes socioéconomiques du Mali, les transferts de migrants sont stables et connaissent un accroissement durable surtout dans les périodes de crises au Mali. Le graphique suivant, produit par l'OCDE et utilisé dans (SANOGO, 2016), permet d'appréhender, avec plus de précision, cette évolution

Figure 2-6: Evolution des transferts en volume et en pourcentage du PIB



Source : OCDE, 2015

Quant à la provenance des fonds, la France représente la plus importante source de fonds avec 45 % du total. Elle est suivie par l'Espagne (10,5 %) et les Etats unis (9,7 %). Les transferts émanant des pays d'Afrique demeurent faibles. En effet, l'ensemble des pays de l'UEMOA représentent moins de 10 % des transferts totaux alors que plus de 50 % des migrants maliens y sont localisés. Cette faiblesse des montants provenant des pays d'Afrique par rapport à ceux d'Europe et d'Amérique s'explique non seulement par les écarts de revenus liés au niveau de développement, mais aussi à la nature des migrants maliens dans ces régions. En effet, le réseau migratoire malien en Europe et en Amérique est beaucoup plus organisé et s'inscrit dans le cadre de migrations de longues durées et moins qualifiées. Quant à l'émigration malienne en Afrique, elle est généralement de courte durée. Ainsi, « ... les migrants les moins qualifiés sont plus susceptibles d'envoyer davantage d'argent en proportion de leurs revenus que les migrants les plus qualifiés » (GUBERT, et al., 2010/)

Section 3: Usages des transferts

Les différents usages dont les transferts de fonds des migrants font objet de cette étude peuvent être catégorisés en deux : les usages à caractères familiaux et ceux à caractères collectifs ou communautaires.

1. Les usages à caractères familiaux

Ils constituent l'ensemble des fonds utilisés dans le cadre de la satisfaction des besoins familiaux. En effet, les ménages bénéficiaires des fonds les utilisent dans le but de la satisfaction des besoins de première nécessité notamment dans les dépenses de consommation courante (50 %), dans la scolarisation des enfants (2 %) et dans la santé (7,5 %). A ces dépenses s'ajoutent celles liées aux investissements notamment dans l'immobilier et le financement des cérémonies traditionnelles ou religieuses telles que les mariages et baptêmes. Afin de cerner, de manière détaillée, les allocations réservées aux fonds issus de la migration, l'INSTAT a réalisé des enquêtes auprès d'un échantillon de 7 398 familles bénéficiaires dans le cadre de l'EMOP en 2019. Après quatre passages trimestriels de collecte de données, différents résultats sont obtenus dans le milieu rural et urbain.

Tableau 2-1: Allocations des transferts reçus des migrants

Types de dépenses	Transferts		
	Urbain	Rural	Ensemble(en %)
Biens de consommation	38,7	56,4	50
Education	3,1	1,4	2
Santé	7	7,7	7,5
Locations/terre,loge	3,6	0	1,3
Mariages	2,4	4,4	3,7
Automobiles	0,3	0,4	0,4
Réfection de maison	3,3	7,5	5,9
Construction de maisons	10,8	2,5	5,5
Achat de terre	0	0,3	0,2
Baptêmes	0,4	0,6	0,5
Commerces/affaires	1,3	1,1	1,2
Funérailles	0,5	0,1	0,2
Autres dépenses privées familiales		14,9	19,2
	26,7		
Epargne	1,9	2,6	2,4
Ensemble	100	100	100

Source : EMP 2019/2020

Le tableau permet de distinguer une certaine disparité dans l'usage des fonds entre le milieu rural et urbain. En effet, la part des fonds destinés aux dépenses de biens de

consommation, à l'éducation et à la santé est plus importante dans le milieu rural que urbain avec des coefficients budgétaires respectifs de 65,5% contre 48,8%. Ce décalage pourrait être expliqué par l'importance de la pauvreté dans les régions rurales (54 % des pauvres), où l'accès à l'eau et l'électricité est difficile, la vulnérabilité aux maladies telle que le paludisme est élevée à cause des conditions sanitaires précaires. En outre, l'importance des coefficients budgétaires des mariages et baptêmes dans le milieu rural par rapport au milieu urbain expliquent les taux de natalité élevés qui sont les manifestations de la prégnance des traditions qui perçoivent l'enfant comme bras valides pour les travaux champêtres. Contrairement au milieu rural, le milieu urbain se caractérise par des conditions de vie acceptables.

2. Les usages à caractères collectifs ou communautaires

Ils concernent l'ensemble des transferts de fonds effectués par les migrants dans le cadre de la réalisation des activités ou projets d'utilité collective. En effet, les migrants, afin de promouvoir le développement de leur territoire d'origine, s'associent dans le cadre de l'économie sociale et solidaire pour investir dans plusieurs domaines de première importance tels que la santé, l'agriculture et l'éducation. Selon les statistiques recensées par le ministère des Maliens de l'extérieur, on dénombre au Mali près de 565 associations de migrants maliens de France. Outre ces associations, l'EMOP dénombre plus de 485 autres, localisées hors de la France. Parmi les associations, 68 % sont localisées dans la région de Kayes (la plus grande région d'émigration au Mali) et 76,3 % dans le milieu rural. Ainsi, sur le plan sanitaire, les projets concernent principalement la construction des centres de santé communautaires (CSCOM), les maternités, la dotation des hôpitaux en ambulances, en matériels médicaux ainsi que le financement des activités de prévention et de lutte contre différentes maladies notamment le choléra, le paludisme, la rougeole et la méningite. Dans le domaine du développement agricole, les migrants financent les creusements de forages d'eau afin de faciliter l'accès à l'eau potable et l'irrigation. Dans l'éducation, les associations de migrants financent la construction des établissements scolaires. A ces projets s'ajoute la construction d'édifices culturels notamment les mosquées. Le tableau suivant permet d'appréhender les différentes réalisations des différentes associations de migrants dans les différentes régions du Mali en 2011.

Chapitre 2 : Les transferts de fonds des migrants destinés au Mali

Tableau 2-2: contribution des transferts dans la réalisation des infrastructures

(En %)	Ecoles	Centres de santé	Fontaines, puits, forages	Mosquées	Part des infrastructures réalisées par les migrants dans le total
Mali	6	8	3	12	3
Kayes	34	42	19	32	19
Koulikoro	4	7	0	4	0
Sikasso	0	0	0	1	0
Ségou	2	3	1	10	1
Mopti	1	0	1	1	1
Nord	3	3	3	9	3

Source : EMOP, 2011

D'après le tableau, les migrants financent ou participent au financement de 3 % des infrastructures sur le territoire national dont 6 % des établissements scolaires, 8 % des centres de santé, 3 % des infrastructures de puits, fontaines et forages ainsi que 12 % des mosquées. Cependant, il existe une grande disparité régionale en termes de réalisations des infrastructures issues de la migration. En effet, la région de Kayes se démarque par son importance avec 19 % des réalisations. Puis viennent les régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal) avec 3% des infrastructures. Quant à la région de Sikasso, malgré l'importance de sa communauté diasporique, la part des infrastructures financées par les migrants est de 1 %. Cette réalité s'explique par le fait que la migration sikassoise est essentiellement destinée aux pays voisins ayant presque le même niveau de développement que le Mali, notamment la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, la part importante des lieux de culte s'explique par la laïcité du pays dont la conséquence est le désengagement de l'Etat du financement de toute activité culturelle. De ce fait et compte tenu du nombre important de musulmans dans le pays (90 %), la construction de ces lieux est dévolue aux villageois.

De plus, à travers leur meilleure organisation, aussi bien au Mali qu'à l'étranger, la diaspora malienne arrive à initier des collaborations avec certaines associations du pays d'accueil pour promouvoir le développement de leur territoire d'origine dans le cadre du co-développement initié par les Etats pour gérer les flux migratoires. Ainsi, à partir des années 1994-1995 la France a mis en place le programme de développement local et migration (PDLM) pour financer les projets dans les zones d'émigration du Mali vers la France. Le tableau suivant permet de cerner le nombre de projets financés sur la période 1998-2005.

Tableau 2-3: projets réalisés dans le cadre du PDLM

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombres de projets financés	155	49	35	36	47	92	124	129

Source : *Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement* ; 2008

Conclusion

Somme toute, le chapitre permet de révéler que les transferts de fonds constituent le pilier de la relation entre migration et développement. Les transferts sont stimulés par plusieurs facteurs d'ordre socio psychologique et économique. En effet, de l'altruisme à la recherche de l'intérêt personnel en passant par la préparation d'un éventuel retour au berceau, les migrants participent au financement de l'économie nationale. Ainsi, par l'importance et la régularité des sommes envoyées, les migrants maliens contribuent largement à la production nationale avec près de 7 % en 2014.

Cependant, l'évaluation des montants transférés demeure difficile d'autant plus qu'une part importante des fonds passe par les circuits informels. Nonobstant cette sous-évaluation des montants à destination du Mali, ils jouent un rôle de première importance dans les familles et les communautés des migrants maliens à travers le financement des besoins primaires notamment la santé et l'éducation, la réalisation des investissements immobiliers ainsi que la réalisation des projets collectifs.

Dans le chapitre suivant, nous analyserons l'impact macroéconomique des usages de fonds sur l'économie malienne à travers un outil d'évaluation macroéconomique : les effets multiplicateurs.

Chapitre 3 :

**Impacts des Transferts sur le
développement**

Introduction

Au Mali, l'importance des transferts de fonds des migrants (plus de 3% du PIB) et les multiples usages dont ils font l'objet suscitent des questionnements par rapport à leur impact sur le développement économique. En effet, la principale cause de la migration étant le sous-développement, les transferts demeurent-ils des alternatives ? Dans le cadre de la réponse à cette question, quelques études ont été menées aux plans méso-économique, notamment sur le co-développement dans la région de Kayes, et macroéconomique, sur l'insertion des migrants de retour ainsi que la réduction de la pauvreté à travers des calculs économétriques.

Cependant, notre approche est différente et s'inscrit dans une logique d'évaluation macroéconomique à travers les effets multiplicateurs des transferts. Pour ce faire, nous nous inspirons des travaux empiriques et théoriques réalisés par différents auteurs ayant traité le sujet notamment GUBERT, RATHA, DOCQUIER, RAPOPORT ...

Ainsi, ce présent chapitre se structurera en deux principales parties :

- La première traitera des fondements théorico-empiriques de l'impact des transferts sur le développement des pays d'origine
- La seconde sera axée sur l'évaluation et l'analyse des effets multiplicateurs des transferts au Mali.

Par ailleurs, la formalisation de ce chapitre devrait faire l'objet d'une enquête de terrain, mais la pandémie du Covid-19 a tout remis en cause.

Section 1: Fondements macroéconomiques de l'impact des transferts de fonds

Les études sur les impacts des transferts des migrants sur le développement se sont effectuées, au cours du temps, sur plusieurs variables de la croissance et/ou du développement. Nous pouvons essentiellement distinguer les impacts sur l'inégalité de revenu, l'accumulation du capital physique et humain ainsi que les impacts sur la balance des paiements.

1. Inégalité de revenu

L'impact des transferts de fonds sur la répartition du revenu fait l'objet de contradiction foisonnante donnant lieu, aussi bien, aux analyses théoriques qu'aux travaux

empiriques. En effet, certains auteurs tels qu'APHLBURG (1996), TAYLOR (1999) et WYATT (1996) cités dans (IMAD, 2015) stipulent, à travers des conclusions issues des travaux empiriques sur le Mexique et le Royaume de Tonga, que les transferts de revenus émanant des migrants favorisent la péréquation du niveau de revenu entre les différentes couches sociales.

Par ailleurs, si le motif principal de la migration est la paupérisation, les couches défavorisées sont davantage concernées par les transferts financiers. Cette réalité migratoire est bien illustrée par GALBRAITH considérant la migration comme étant : « *le plus ancien moyen de lutter contre la pauvreté* ». Cependant d'autres chercheurs tels que (ADAMS, 1991) et (RODRIGUEZ, 1998), à travers leurs travaux empiriques sur certains pays en développement notamment l'Égypte et les Philippines, avancent des thèses opposées à la première. En effet, leurs hypothèses sont axées sur le fait que les coûts liés à la migration ne peuvent être financés par les familles pauvres et que les riches s'en passent comme alternative car leurs conditions de vie sont comparables, voire supérieures, à celles de la classe moyenne des pays d'accueil. De ce fait, seule la classe moyenne des pays en développement peut faire recours à la migration comme moyen d'améliorer les conditions de vie : tout transfert ne peut donc que creuser l'écart entre la classe moyenne et la classe pauvre.

Quant aux chercheurs STARK, TAYLOR ET YITZHAKI (1996 et 1998), ils adoptent une approche intermédiaire expliquant l'impact des transferts sur la répartition des revenus en deux principales périodes.

Dans la première période migratoire, seules les familles ayant des revenus modestes ont la capacité de financer les coûts liés à l'émigration des leurs. Cette période se caractérise par l'importance du coût de la migration ainsi que des risques qui peuvent en résulter dus aux manques d'informations concernant les conditions d'accueil et de travail : on parle d'asymétrie informationnelle. Dans cette première phase, selon les auteurs, les transferts favorisent l'inégalité sociale avec une classe sociale pauvre qui demeure pauvre et une classe moyenne qui s'enrichit.

Dans la deuxième période se créent des réseaux migratoires larges diminuant non seulement les coûts mais aussi les risques liés à la migration. Cette tendance migratoire fait qu'elle devient accessible à la classe pauvre. Conséquemment, la migration dévient un phénomène auto-entretenu car : « *Chaque nouveau migrant élargit le réseau et réduit les risques liés à la migration pour toutes les personnes auxquelles il est lié ; il n'est alors*

presque plus risqué et coûteux de diversifier la répartition de la main d'œuvre du ménage » MASSEY cité par (GUBERT, 2010). Ainsi, les transferts parviennent désormais aux familles pauvres : ce qui constitue un moyen de lutte contre les inégalités de revenus.

2. Impacts des transferts sur l'accumulation du capital physique

Dans les pays en développement, selon la théorie à double déficit conçue par CHENERY et STROUT, cité dans (AZOULAY, 2002), sous les auspices du FMI et de la BM, l'insuffisance de l'épargne domestique et la faiblesse de la fiscalité constituent un obstacle de taille au financement du développement. En effet, dans un premier temps, se pose la problématique de l'absence d'épargne pour financer la première phase du processus d'industrialisation : c'est le déficit en épargne. Dans le deuxième moment, après le démarrage du processus d'industrialisation, se pose le problème de l'insuffisance de devises destinées à l'importation afin de stimuler la croissance du secteur industriel. Ainsi, seuls les apports financiers extérieurs permettraient de lutter contre ce double déficit : en épargne et en devises. Les transferts de fonds des migrants pourraient donc être une aubaine financière pour l'accumulation du capital à l'instar des IDE et des APD.

La relation entre les transferts et l'investissement se concrétise à travers trois principaux axes : les investissements productifs privés réalisés par les familles récipiendaires de fonds, les investissements réalisés par les associations ainsi que ceux générés par les migrants de retour.

Dans la plupart des pays en développement, notamment le Mali, l'inefficience du système de crédits fait que les transferts de revenus issus de la migration constituent une source importante de financement extérieur de l'activité économique à l'instar des aides publiques au développement ou les investissements directs à l'étranger. Contrairement aux autres sources externes de financement, les transferts sont directement reçus par les ménages et ne donnent pas lieu à l'imposition des conditions telles que la privatisation des sociétés nationales, les remboursements des services de dettes ainsi que les rapatriements des capitaux en cas d'instabilité sociopolitique. En effet, les transferts constituent une source de financement direct des investissements et peuvent aussi servir à l'augmentation du niveau d'épargne nationale. Cependant, l'usage des transferts dans la réalisation des investissements est corrélé aux conditions politico-économiques du pays ainsi que les motivations des migrants à faire les transferts. Théoriquement, cette approche est soutenue par différents auteurs à l'instar de Lucas et Stark. A partir des analyses sur les données des transferts en

Afrique du Sud, ces derniers stipulent, que les productivités agricoles avant et après la migration de la main d'œuvre paysanne n'ont pas connu de variations : ce qui pourrait être expliqué par un effet de compensation du travail par le capital financé par les transferts émanant des migrants. De ce fait, pour déclencher le processus d'accumulation du capital physique financé par les migrants, les pays d'origine doivent mettre en œuvre des conditions favorables telles que la mise en œuvre des infrastructures et les facilités liées aux services publics à cet effet.

Par ailleurs l'importance des transferts peut stimuler les banques à investir dans les pays d'origine des migrants afin de bénéficier des profits potentiels (RATHA, 2003)

3. Impacts sur l'accumulation du capital humain

Dans la théorie du capital humain, élaborée par BECKER, l'éducation et la formation constituent des investissements dont les individus essaient de maximiser pour en tirer profit en termes de rémunération dans le futur. Dans le même ordre d'idée, LUCAS considère le capital humain comme un facteur endogène et considérable de la croissance économique (MONTOUSSE, 2002).

L'impact des transferts sur l'accumulation du capital humain s'achoppe à un véritable problème d'évaluation. En effet, les impacts dépendent aussi bien de la catégorie socioprofessionnelle des migrants que de la nature temporaire ou permanente de la migration. Ainsi deux principales conséquences peuvent être constatées : l'une sur la santé, l'autre sur l'éducation.

4. L'éducation

La problématique des transferts sur l'éducation est, sans doute, l'une des plus étudiées. En effet, deux courants de pensées animent cette dialectique : les optimistes et les pessimistes.

La première approche considère les transferts comme une aubaine pour les pays bénéficiaires. En effet, les transferts constituent une source supplémentaire de revenus permettant aux familles récipiendaires de scolariser leurs membres notamment les enfants : ce qui pourrait socialement déconstruire le rôle de l'enfant, considéré traditionnellement comme bras valide (RAPOPORT, et al 2005), cité dans (BENMIM, et al., 2014).

Cependant, la deuxième vision perçoit dans le phénomène migratoire une source de défaillance psycho-éducative chez les enfants des migrants, vivant difficilement leurs

absences. Dans le même sillage, pour que les transferts aient des conséquences bénéfiques sur la scolarisation des enfants, plusieurs conditions peuvent être nécessaires. En effet, il faut que le nombre d'enfants à prendre en charge par les familles récipiendaires ne dépasse pas la capacité des fonds transférés. La scolarisation dépend aussi de la provenance de la famille récipiendaire, selon le milieu rural ou urbain. En outre, l'indifférence dans la société entre les différents niveaux d'instruction peut pousser les migrants à accorder peu d'importance à la scolarisation pour promouvoir l'émigration.

5. La santé

L'impact des transferts des migrants sur la santé peut être analysé à travers deux axes : le premier est lié à l'état de santé des familles bénéficiaires, le second renvoie à l'accès aux soins des ménages.

Dans la plupart des pays en développement, les conditions sanitaires, caractérisées par le manque des infrastructures sanitaires et l'inaccessibilité aux soins, sont déplorables : il s'en suit un fort taux de mortalité et une espérance moyenne de vie inférieure à 65 ans. Les transferts de revenus participent à l'amélioration de l'état de santé des ménages à travers l'amélioration de leurs conditions de vie. En effet, l'accès à une alimentation de qualité et à un cadre de vie sain constitue un précieux facteur permettant l'amélioration de l'état de santé des ménages.

Le deuxième axe s'explique par le fait que l'importance des migrants d'une région donnée qui, par les transferts de fonds, stimulent les demandes des services hospitaliers aboutissant à l'installation des cliniques privées et hôpitaux publics : ce qui constitue une externalité positive pour les familles non bénéficiaires des transferts de revenus. Des travaux empiriques furent réalisés, dans le cadre de l'étude de ce phénomène d'externalité, dont le plus marquant fut effectué en Inde par (ZACHARIAH et al, 2001).

Nous pouvons, sans ambages, conclure que les transferts de fonds des migrants participent à l'accumulation du capital humain à travers la scolarisation et l'amélioration des conditions sanitaires.

6. L'impact sur la productivité du travail

La corrélation entre le marché du travail et les transferts s'analyse à travers deux aspects : positif et négatif.

Dans le cas négatif, les transferts, par leur importance, diminuent la productivité du travail des familles qui en reçoivent. En effet, les fonds que les migrants envoient régulièrement à leurs familles peuvent créer des phénomènes de dépendance dont l'aléa moral est la principale manifestation. L'aléa moral est un comportement volontaire des familles bénéficiaires des transferts à faire toutes les manœuvres possibles afin de dissimuler aux migrants leurs niveaux réels de revenus pour bénéficier régulièrement des revenus issus de la migration. En outre, cela peut être à l'origine de la diminution de l'offre de travail.

Positivement, les transferts peuvent permettre aux entreprises de dépasser les contraintes de liquidité liées aux difficultés de financement des projets prometteurs et créateurs d'emploi. Par ailleurs, ils permettent, dans les zones rurales, aux femmes de s'émanciper et d'abandonner les emplois modiquement rémunérés.

7. La balance des paiements

« *La balance des paiements est un document comptable annuel qui enregistre l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un pays ou une zone économique – avec le reste du monde. La balance des paiements est établie à partir des conventions élaborées par le Fonds Monétaire International* » (FMI) (BEITONE, et al., 2013). De ce fait, la balance des paiements n'est pas toujours équilibrée : elle pourrait donc être déficitaire ou excédentaire. Lorsque la première situation se produit, le financement du déficit s'impose inéluctablement (le paiement des fournisseurs étrangers) : ce qui donne lieu à l'obligation d'utiliser des devises émanant des transferts de fonds des migrants. L'efficacité des transferts de fonds émanant de la diaspora dans la compensation du déficit de la balance des paiements s'est affirmée plus que les autres sources de devises, à l'instar de l'aide publique au développement, les investissements étrangers et l'endettement extérieur, qui donnent lieu aux paiements des services de la dette et des conditionnalités remettant en cause l'autonomie de décision des Etats. Cependant, les transferts de fonds peuvent avoir des conséquences négatives en stimulant les importations par rapport à l'achat des produits locaux.

Par ailleurs, ils peuvent être à l'origine de l'appréciation de la monnaie si la demande de biens induite par leur accroissement est supérieure aux capacités de productions locales. En résulte ainsi, la baisse de la compétitivité des entreprises nationales, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. En effet, les produits locaux deviennent plus chers que ceux issus de l'importation.

Compte tenu de ces multiples conséquences que pourraient avoir les transferts de fonds sur la croissance voire sur le développement des pays d'origine des migrants, principalement les pays du sud, nous nous interrogeons sur leurs impacts au Mali dont les populations ont une longue tradition migratoire.

Afin de répondre à cette question, nous nous axerons sur un outil d'évaluation et d'analyse macroéconomique spécifique : le multiplicateur Keynésien.

Section 2: Effets multiplicateurs, aspects théoriques et justifications du choix d'outil.

En 1936, J.M.Keynes publie son ouvrage, le plus célèbre, sur *'' la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie''* : ce qui fit de lui un économiste hors pair. Dans ce fameux ouvrage, J.M.Keynes promeut une politique économique, apte à réaliser le plein emploi, dont la pierre angulaire est le multiplicateur. Quelle est l'origine du concept, quels sont ses principes ainsi que ses limites ?

1. Origine du Concept

Tout comme celui *''d'euthanasie du rentier''*⁴, le concept du *''multiplicateur''* n'est pas de Keynes. En effet, le concept fut, pour la première fois, étudié par l'économiste R. Kahn en 1931 : *« C'est M. R. F. Kahn dans son article intitulé : « la relation entre l'investissement intérieur et le chômage » qui, le premier, a introduit la conception du multiplicateur dans la théorie économique »* (KEYNES, 1963). Etant d'origine allemande et étudiant à Londres, Kahn avait accès aux écrits économiques, aussi bien, anglais qu'allemands. Ainsi, il s'inspire des écrits des professeurs d'économie allemands relevant le rôle majeur de l'Etat dans la promotion de la croissance. Afin de convaincre son professeur, J.M.Keynes, il résume les écrits allemands sur la question en essayant d'appliquer cela dans la création de l'emploi. J.M. Keynes popularise le concept en 1936 qui finira par porter son nom : *''le multiplicateur keynésien''*

2. Les principes

Avant d'analyser les principes du multiplicateur, il est nécessaire de comprendre que la *''multiplicateur d'investissement''* est une notion trompeuse dans la mesure où l'effet que

⁴ Expression employée par J.M.Keynes à la fin de *la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie(1936)*. Cette politique économique consiste à baisser les taux d'intérêt, décourageant ainsi l'épargne et incitant les ménages à la consommation et les entreprises à l'investissement

décrit le multiplicateur est intimement lié aux dépenses. En effet, « *le multiplicateur est un processus économique montrant que l'augmentation d'une grandeur économique entraîne l'accroissement plus important d'une autre grandeur* » (CAPUL, et al., 2016). L'investissement étant une dépense fondamentale dans le processus de croissance économique, est privilégiée par les économistes. Le multiplicateur pourrait donc être enclenché par toute dépense supplémentaire des agents économiques, les ménages, les entreprises et l'Etat. Nous nous intéressons ainsi à toutes les variables de la demande globale, l'origine de l'impulsion des effets multiplicateurs, afin de mieux cerner les principes du multiplicateur.

Dans notre cas, supposons une économie fermée, afin de faciliter la compréhension, composée de ménages, d'entreprises et d'Etat. Le fonctionnement de ladite économie pourrait être résumé à travers l'équation de la demande interne suivante

$$Y=C+I+G \quad (1)$$

$$C=cY_d+C_0 \quad (2)$$

$$Y_d=Y-T+R \quad (3)$$

$$I=I_0 \quad (4)$$

$$G=G_0 \quad (5)$$

Y = Revenu national, C = Consommation, $I=I_0$ Investissement autonome (indépendant du revenu), G = Dépenses publiques, Y_d = Revenu national disponible, R = Les transferts, T = Les impôts, c = Propension moyenne à consommer, C_0 = Consommation autonome, G_0 = dépenses publiques supposées indépendantes du revenu. En remplaçant les variables dans l'équation (1), nous aurons ceci :

$$Y=cY_d+C_0+I_0+G_0 ;$$

$$Y= c (Y-T+R) +C_0+I_0+G_0 ;$$

$$Y= cY- cT+cR+ C_0+I_0+G_0 ;$$

$$Y (1-c)= -cT+cR+C_0+I_0+G_0 ;$$

$$Y= \frac{1}{1-c}(-cT+cR + C_0 + I_0 + G_0) \quad (6)$$

L'équation (6) nous permet de constater que toute variation des variables situées à droite est susceptible d'entraîner une variation plus que proportionnelle du revenu national. L'importance de l'effet de ces variations est intimement liée à la propension à consommer. En effet, il existe une corrélation positive entre la propension à consommer et les effets multiplicateurs. L'Etat peut donc utiliser les dépenses publiques, les transferts et les impôts afin de réguler l'activité économique. Ainsi, dans une politique de relance keynésienne, les dépenses publiques sont généralement utilisées. L'Etat procède donc à une distribution de revenus en faveur des entreprises et des ménages : ce qui donne lieu à une augmentation du revenu national. Nous pouvons donc avoir l'équation suivante :

$$Y - \Delta Y = \frac{1}{1-c}(-cT + cR + C_0 + I_0 + G_0 + \Delta G) \quad (7)$$

En calculant l'écart, expliqué par la constance des autres variables, entre l'équation (7) et l'équation (6), nous aurons la formule finale suivante du multiplicateur :

$$\Delta Y = \frac{1}{1-c} \Delta G \quad (8)$$

Comme les dépenses publiques, les fonds émanant de l'émigration constituent des distributions de revenus opérées en faveur des ménages, s'ils sont destinés aux usages familiaux, et des entreprises à travers les projets d'investissements locaux promus par les familles de migrants ou associations diasporiques, s'ils sont destinés aux usages communautaires. La différence majeure qui existe entre les deux formes de distributions, celle de l'Etat et de la migration, est que les dépenses publiques sont issues du budget de l'Etat et peuvent parfois donner lieu à une augmentation potentielle de la fiscalité, alors que les transferts de fonds des migrants constituent des dépenses d'autres ménages en faveur de ceux du circuit économique. Analogiquement, le multiplicateur des transferts pourrait être calculé de manière suivante :

$$\Delta Y = \frac{1}{1-c} \Delta F \quad (9)$$

La variable F désigne la somme des transferts effectués par les migrants à destination de l'économie nationale. Ces transferts se traduisent en dépenses sous forme de consommation et/ou d'investissement. Ils peuvent rarement donner lieu à l'épargne.

Par ailleurs, le choix porté sur le multiplicateur comme outil d'évaluation s'explique par plusieurs éléments :

3. L'efficacité de l'usage de l'outil dans les travaux empiriques sur les transferts

Depuis plus de deux décennies, l'utilisation du multiplicateur comme outil d'évaluation de l'impact des transferts de fonds sur les pays d'origine a montré son efficacité à travers plusieurs travaux empiriques. Ces principaux travaux concernent le Mexique (RATHA, 2003), la Grèce (GLYTSOS, 1993), l'Égypte (ADAM, 1991) et d'autres auteurs cités dans (OCDE, 2006).

4. La nature des usages de fonds et la non-vérifiabilité de la théorie de l'équivalence ricardienne

Au Mali, les usages réservés aux fonds émanant des migrants sont principalement la consommation et l'investissement. En effet, l'importante part des migrants provient des régions rurales et de familles pauvres : ce qui fait que plus de 50 % des fonds sont destinés à la consommation, près de 45 % à l'investissement et 2 % à l'épargne. D'ailleurs, Keynes est contre une répartition du revenu en faveur des riches dans la mesure où ceux-ci peuvent, à travers leur faible propension marginale à consommer, remettre en cause l'effet multiplicateur : *c'est le paradoxe de la pauvreté dans l'abondance*.

La distribution de revenus, opérée par l'État, donne lieu à une augmentation inéluctable des impôts dans le futur. De ce fait, les ménages anticipant cette augmentation potentielle des impôts, selon le principe d'équivalence ricardienne, préfèrent épargner leurs revenus afin d'y faire face au moment prévu : ce qui remettrait en cause l'effet multiplicateur de la politique budgétaire. Cependant, dans l'optique des fonds émanant de la migration, les ménages ne craindraient à aucun moment l'augmentation de l'impôt. Conséquemment, une partie infime du revenu migratoire est épargnée : ce qui favorisera l'effet multiplicateur.

5. L'insignifiance d'effet de change

L'un des impacts les plus avancés par la thèse pessimiste des transferts de fonds est lié à l'effet de change que ceux-ci pourraient avoir sur le taux de change des pays bénéficiaires. Cependant, les effets sur le taux de change sont presque nuls dans la mesure où, dans le cas malien, il n'existe pas d'écart de change entre le Mali et les autres pays de l'UEMOA. En outre, le franc CFA est arrimé à l'euro, et cela, à parité de change fixe. Sachant que l'essentiel des transferts provient de l'Union Européenne et de la zone UEMOA, les effets liés au taux de change deviennent insignifiants.

Section 3: Evaluation des impacts par effets multiplicateurs.

L'évaluation des impacts requiert la collecte des données produites par différentes institutions, notamment la Banque Mondiale, la BCEAO, l'INSTAT et la Banque Africaine de Développement (BAD). Cependant plusieurs contraintes se posent telles que l'unité de mesure des variables, l'existence de différences légères entre elles de même que leurs natures (les termes courants ou constants). De ce fait, nous nous axerons principalement sur des statistiques produites par la Banque Mondiale, et cela, compte tenu de la disponibilité, de l'importance et de la cohérence des données dans le temps. En outre, nous allons prendre une période décennale, comprise entre 2009-2018, afin de procéder aux différents calculs macroéconomiques. Le choix de la période s'explique par l'importance des événements socioéconomiques et politiques aussi bien endogènes qu'exogènes : ce qui permettra de comprendre les caractéristiques contracycliques des transferts de fonds des migrants. Par ailleurs, nous évaluerons les effets multiplicateurs sans la prise en compte, dans un premier temps, des contraintes extérieures liées au taux d'ouverture du territoire national. Dans le deuxième seront intégrées les variables macroéconomiques représentatives de la contrainte extérieure notamment les importations. Pour ce faire, nous utiliserons la formule suivante, précédemment décrite dans les principes du multiplicateur :

$$\Delta Y = \frac{1}{1-c} \Delta F$$

Le tableau suivant, réalisé par nos soins, permet d'appréhender les effets multiplicateurs produits par les transferts.

Tableau.3-1: Evaluation primaire des effets multiplicateurs

Périodes	F	ΔF	c	m**	m/\$*
2009-2010	454 000 000	19 000 000	0,85	126666666,7	6,666666667
2010-2011	473 000 000	311 000 000	0,882	2635593220	8,474576271
2011-2012	784 000 000	43 000 000	0,887	380530973,5	8,849557522
2012-2013	827 000 000	68 000 000	0,877	552845528,5	8,130081301
2013-2014	895 000 000	25 000 000	0,971	862068965,5	34,48275862
2014-2015	920 000 000	-103 000 000	0,953	-2191489362	21,27659574
2015-2016	817 000 000	10 000 000	0,947	188679245,3	18,86792453
2016-2017	827 000 000	56 000 000	0,941	949152542,4	16,94915254
2017-2018	883 000 000	62 000 000	0,915	729411764,7	11,76470588
2018-2019	945 000 000		0,901		
Moyennes				470384393,9	15,05133545
* L'effet multiplicateur produit par chaque dollar, issu des migrants, utilisé					
** L'effet multiplicateur calculé à partir de la formule suivante: $m = ((1)/(1-c)) \times (\Delta F)$					

Source : Banque Mondiale, 2020 ; nos calculs

De prime abord, les résultats des calculs dans le tableau permettent de constater la confirmation de l'une des principales hypothèses stipulant l'importance des classes moyenne et pauvre dans la structure de la population malienne et conséquemment celle de la population migrante. En effet, l'importance de la propension à consommer, avec une moyenne de 0,9, est la véritable manifestation de cette réalité socioéconomique.

Nous pouvons, à partir de ce tableau, constater l'importance des effets multiplicateurs sur la période 2009-2018 avec un effet global moyen de 470 millions de dollars(US) et un effet moyen de 15 dollars(US) pour chaque dollar issu de la diaspora malienne. Cependant, ces chiffres sont trompeurs. En effet, du GATT à l'OMC en passant par la formation des blocs économiques régionaux, les économies nationales sont devenues de plus en plus intégrées : c'est la mondialisation. Cette donne économique mondiale caractérisée principalement par l'essor du commerce international constitue un achoppement aux effets multiplicateurs. Ainsi, dans notre cas, afin d'isoler la contrainte extérieure, nous procéderons à l'intégration de la propension à importer.

Tableau.3-2: Evaluation secondaire des effets multiplicateurs

Périodes	(e)*	Propension ©	(ΔF)	(m')**	(m')/dollars
2009	0,28833956	0,85	19 000 000	43345392,12	2,281336427
2010	0,35174478	0,88	311 000 000	662061640,1	2,128815563
2011	0,3118738	0,89	784 000 000	1845253820	2,353640077
2012	0,3177805	0,88	827 000 000	1876217286	2,268702885
2013	0,3991209	0,97	895 000 000	2090530975	2,335788799
2014	0,38083215	0,95	920 000 000	2150376016	2,337365235
2015	0,39595926	0,95	817 000 000	1819764238	2,227373608
2016	0,40338431	0,94	827 000 000	1788555512	2,162703159
2017	0,3583103	0,92	883 000 000	1991832803	2,255756289
2018	0,34053171	0,90	945 000 000	2150015529	2,275148708
Moyennes				1641795321	2,262663075
*(e) : La propension à importer, $e=\Delta M/\Delta Y$					
** (m') : Le multiplicateur prenant en compte la contrainte extérieure					

Source : Banque Mondiale, nos calculs

De façon globale, les effets multiplicateurs produits par les transferts de fonds sur la période 2009-2018 sont estimés à 1,6 milliard de dollars(US). En moyenne, pour chaque dollars, consommé ou investi, issu des transferts de migrants produit un effet multiplicateur de 2 dollars(US). Comparativement aux premiers effets multiplicateurs, calculés sans les importations, ces chiffres décrivent plus ou moins, les effets réels.

Concrètement, ces effets se traduisent par la dynamisation de l'économie se traduisant par la croissance économique, la création d'emploi à travers la demande globale, l'augmentation des recettes de l'Etat par le recouvrement des taxes de nouvelles entreprises... : c'est le cercle vertueux de croissance. Pour F. PERROUX, « *la croissance est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues, d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global en termes réels.* » (BEITONE, et al., 2013) : Elle constitue, donc, un préalable au développement économique. Ainsi, les transferts de fonds des migrants maliens, via les effets multiplicateurs, permettent d'enclencher un processus de croissance allant dans le sens du processus de développement économique.

Par ailleurs, une étude menée en 2015 (SOUGANE, 2015), permet de stipuler que ces effets se traduisent par l'amélioration des conditions de vie des ménages et la réduction des inégalités sociales.

Conclusion

En somme, le chapitre a traité deux principales parties, la première a consisté à élaborer un argumentaire théorico-empirique permettant de cerner les multiples dimensions de l'impact que peuvent exercer des transferts de fonds sur les pays d'origine des migrants, la deuxième s'est axée sur l'évaluation et l'analyse des résultats à travers le multiplicateur des transferts. Nous pouvons donc avancer la thèse que les transferts de fonds peuvent jouer un rôle crucial dans le développement des pays d'origine, singulièrement le Mali. En effet, chaque dollar émanant des migrants pourrait être à l'origine d'un effet multiplicateur évalué à 2 dollars. Ainsi, par l'encouragement du processus de croissance et de la création d'emploi, les transferts peuvent constituer un véritable facteur de développement.

Conclusion générale

La problématique développement-migration, particulièrement celle relative aux transferts de fonds, est d'une complexité patente car elle s'érige autour d'un ensemble de piliers intégrant plusieurs disciplines sociales : économie, sociologie, démographie etc. Néanmoins, nous avons pu, à travers les trois chapitres, aborder plusieurs aspects de la logique migratoire malienne et des transferts qui en émanent. En effet, le premier chapitre nous a permis de comprendre que les structures sociopolitiques et économiques du Mali constituent des facteurs qui alimentent l'émigration. Réellement, de la faiblesse du niveau de revenu (800\$/ an) et celle du taux d'alphabétisation (33,6 %) à une économie essentiellement agricole (40,90 % du PIB) et fragile dont les résultats sont fortement corrélés aux aléas climatiques et aux fluctuations des cours des matières premières, en passant par un délitement des institutions politiques (instabilité politique et corruption endémique), l'émigration devient une alternative pour les populations d'un pays sous-développé, le Mali. A cela s'ajoute une tradition migratoire prégnante faisant l'éloge du migrant perçu comme l'homme archétypal dans l'imaginaire collectif : d'où l'importance de l'émigration malienne (près de 4 millions d'hommes). En outre, la population migrante est essentiellement rurale (81 % en 2011), non qualifiée (90 %) et à destination majoritairement africaine (96 %) avec une préférence notoire pour la Côte d'Ivoire (39 %), pays voisin du Mali.

Nous pouvons, dans le deuxième chapitre, noter plusieurs facteurs stimulateurs des transferts. Ceux-ci sont d'ordre microéconomique et liés à l'altruisme, la recherche de l'intérêt personnel, la coassurance, la préparation du retour au bercail et la gestion de portefeuille. Ces différentes motivations d'ordre psychosociologique permettent aux migrants de mobiliser d'importantes sommes, transférées régulièrement, à destinations de leurs familles restées au Mali. Ces fonds transitent par plusieurs canaux, formels et informels. Les canaux formels sont principalement dominés par les sociétés de transferts internationales notamment Western Union et Money Gram avec l'application des frais de transferts respectifs de 4,5 % et 7 % des montants transférés : d'où la double exploitation des migrants, sur le pays d'accueil, à travers les bas salaires, et sur les montants transférés. De ce fait, sur chaque 1373 euros, transférés, 71 euros ne parviennent pas aux familles des migrants maliens. Ainsi, l'installation des organismes financiers maliens aussi bien dans les pays d'accueil que dans les zones rurales est envisageable afin que l'économie malienne puisse bénéficier davantage des transferts. Quant aux circuits informels, ils sont beaucoup prisés par les migrants maliens désirant rester dans l'anonymat : ce qui rend périlleux la collecte des données relatives aux transferts de fonds. En dépit de cela, les institutions fournissent de colossaux efforts afin de

pallier à ce problème. En outre, le volume des transferts est très important (plus d'un milliard de \$ en 2018) et nécessaire pour l'amélioration des conditions de vie des familles bénéficiaires. Les fonds reçus par les familles sont généralement utilisés dans les dépenses quotidiennes (50 %), de santé (7 %), d'éducation (2 %) et d'investissements immobiliers (13 %). En outre, les fonds sont l'objet d'usage collectif dans les projets de développement communautaires initiés par les associations de migrants et dans le cadre des projets de codéveloppement. Quant à l'évaluation des impacts de ces transferts, elle est axée sur la mobilisation d'un indicateur macroéconomique : le multiplicateur. Elle s'est effectuée en deux principales étapes : la première a consisté à la collecte des données statistiques produites par des institutions nationales (INSTAT), sous régionales (BECEAO, BAD) et internationales (BM, OIM, OCDE). La deuxième s'est érigée autour d'une double évaluation. La première évaluation, sans intégration des contraintes extérieures dans un contexte de mondialisation, est marquée par l'importance des effets multiplicateurs. En effet, pour chaque dollar(US) dépensé, l'économie malienne bénéficie, en moyenne, d'un effet multiplicateur de 15 dollars. Cependant, ces chiffres, compte tenu des limites imposées par l'ouverture économique, ne reflètent pas réellement les effets multiplicateurs résultant de l'usage des transferts : d'où l'intégration de la propension à importer. Cette variable a permis, à travers la détermination de la part des transferts dépensée dans l'achat des biens importés, d'isoler l'effet de la contrainte extérieure. De ce fait, l'effet multiplicateur moyen par unité dépensée est passé de 15 dollars(US) à 2 dollars(US). Ainsi, uniquement 13 % des effets multiplicateurs produits par les transferts sont bénéfiques à l'économie malienne. Ce pourcentage est certes faible, mais représente la confirmation de la deuxième hypothèse de recherche. Quant aux 87 %, ils sont en faveur d'autres économies, fournisseuses du Mali. L'orientation importante des effets à l'extérieur est le résultat de l'importance des importations se manifestant par la dépendance du Mali vis-à-vis de l'extérieur. Nonobstant ce constat, les migrants constituent des acteurs sociaux qui œuvrent pour le développement du Mali car les effets multiplicateurs des transferts favorisent la croissance économique au-delà des effets immédiats liés aux dépenses financées par les fonds issus de la migration.

Cependant l'évaluation par le multiplicateur a des limites. En effet, elle ne permet pas de cerner les disparités des effets par région de départ des migrants alors que les montants reçus par ménages sont différents, en termes d'importances, d'une région à une autre. Les effets multiplicateurs, en outre, ne permettent de mesurer que les effets secondaires des

Conclusion générale

transferts dans la mesure où les effets directs sont bénéficiés par les familles de migrants et les communautés des localités où sont initiés les projets de développement.

ANNEXES

Annexes

Annexe 1: les migrants par niveau d'instruction

Sexe	Hommes	Femmes	Total
Instruction			
Aucun	28,5	38,8	67,3
CEP	11,5	9,7	21,2
DEF	3,8	3,8	6,3
Lycée	2,2	1,3	3,5
Supérieur	1,2	0,5	1,7
Total	47,2	52,8	100

Source : RGP, 2009

Annexe 2: Répartition des migrants selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Hommes	Femmes
Célibataire	61,4	31,7
Marié(Monogamie)	20,2	26,8
Marié(Polygamie)	17,3	33,6
Veuf (ve)	0,7	7,0
Divorcé	0,3	0,9
Concubinage	0,1	0,1
Total	100	100

Source RGP, 2009

Annexe 3: Répartition des fonds selon la profession du chef de ménage et le canal

Profession/Canal	Canal Formel		Canal Informel		Total	
	Montants en millions	Part en %	Montants en millions	Part en %	Montants en millions	Part en %
Profession /libérales	8297	47,0	6186	29,1	14482,8	0,371870651
Salariés	1747	9,9	1964	9,2	3710	0,095260593
Artisans	532	3,0	780	3,7	1311,9	0,033685275
Elèves/Etudiants	2174	12,3	1730	8,1	3903,5	0,100229036
Inactifs	2595	14,7%	4074	19,1	6669,2	0,171243112
Autres	2315	13,1%	6553	30,8	8868,4	0,227711332
Total	17660	1	21287	100	38945,8	1

Source : BCEAO, 2013

Annexes

Annexe 4: Répartition des migrants par milieu d'origine

Milieux	Années	
	2009	2011
Rural	80,4	81,1
Urbain	19,6	18,9
Total	100	100

Source : BCEAO, 2013

Annexe 5: Répartition des fonds, par pays et par canal(en FCFA)

Pays	canal formel		canal informel		Total	
	montants en millions	part(en %)	montants en millions	part (en %)	montants en millions	part (en %)
Burkina	9	0,00050968	13	0,00061073	22	0,00056487
RCI	1017	0,05759429	820	0,038522973	1837	0,047166662
Sénégal	758	0,04292672	230	0,010805224	988	0,025367808
Niger	65	0,00368105	194	0,009113972	260	0,006675739
Mauritanie	206	0,0116661	282	0,013248144	488	0,012529848
Gabon	807	0,04570166	374	0,017570234	1182	0,030348936
Congo	986	0,05583871	1341	0,062999154	2326	0,059722187
RDC	0	0	92	0,00432209	92	0,002362185
France	7246	0,41035225	11670	0,548247675	18916	0,485685675
USA	1471	0,08330502	2165	0,101710044	3637	0,093383316
Espagne	2665	0,15092309	1437	0,067509161	4101	0,105296942
Italie	343	0,01942462	152	0,007140844	496	0,012735256
Libye	152	0,008608	240	0,011275016	392	0,01006496
Angola	66	0,00373768	228	0,010711266	294	0,00754872
Guinée eq	279	0,0158002	460	0,021610448	739	0,018974504
Guinée bis	0	0	3	0,000140938	3	7,70278E-05
Guinée Co	0	0	23	0,001080522	23	0,000590546
Togo	109	0,00617284	30	0,001409377	139	0,003568953
Benin	63	0,00356779	81	0,003805318	145	0,003723008
Cameroun	34	0,00192547	24	0,001127502	58	0,001489203
Algérie	46	0,00260505	99	0,004650944	145	0,003723008
Arabie Saou	66	0,00373768	60	0,002818754	126	0,003235166
Allemagne	194	0,01098652	294	0,013811895	488	0,012529848
Belgique	358	0,0202741		0	358	0,009191979
Canada	53	0,00300147	121	0,005684487	174	0,00446761
Autre	665	0,03765998	853	0,040073288	1518	0,038976044
Total	17658	1	21286	1	38947	1

Source : BCEAO, 2013

Annexes

Annexe 6: comparaison des TFM, APD ET RE(en millions de FCFA)

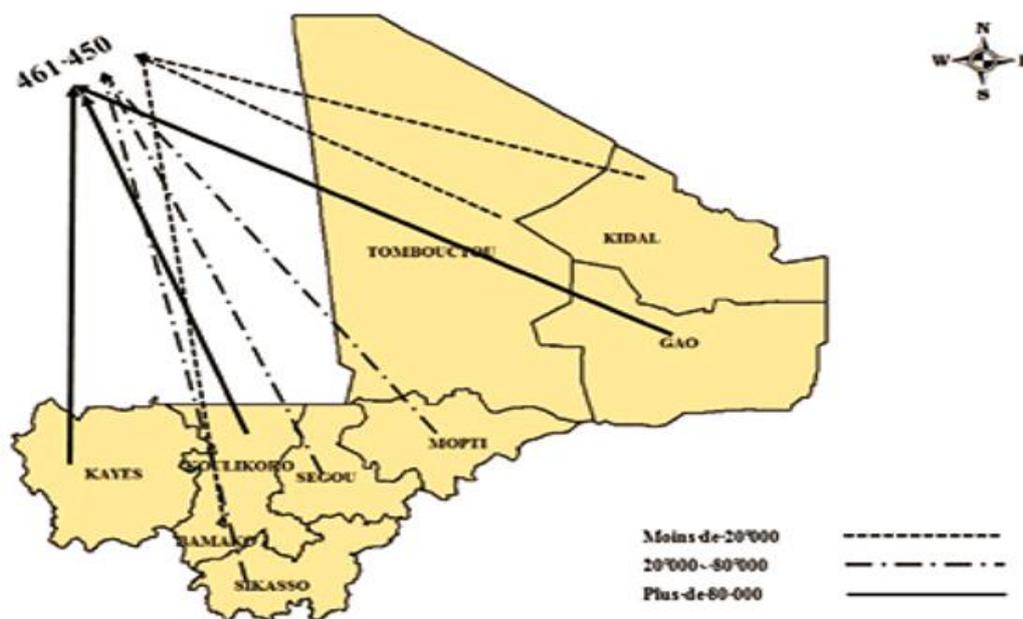
Année	TFM	Recettes d'exportations	BSI externes	APD
2010	291,7	973,9	166,6	198,14
2011	316,6	1132,2	217,9	254,93
2012	367,4	1337,8	52,1	1,79
2013	374,7	1371,6	117,7	156,05

Source : BCEAO, INSTAT, 2013

Annexe 7: destination des migrants (en %)

Destinations	Années	
	2009	2011
Burkina	1,6	2
Cote-Ivoire	31,9	39
Niger	1,2	2
Sénégal	6,1	6
Autre Afrique	32,1	25
Europe	19,8	23
RDM	2,1	3
ND	5,2	-
Total	100	100

Source : RGPH 2009, EMOP 2011

Annexe 8: migrants par régions de départ

Source : INSTAT, 2013

Annexes

Annexe 9: Les différents motifs de départ des migrants

Régions	Raisons							Total
	Economiques	Sociales	Professionnelles	politiques	études	santé	autres	
Kayes	92,09	4,1	0,7	0,1	1,9	0,3	0	100
Koulikoro	90,4	4,4	1,9	0,1	2,7	0,5	0	100
Sikasso	86,5	8,8	1,7	0,2	2,6	0,3	0	100
Ségou	90,4	5,5	1,3	0,1	2,4	0,2	0	100
Mopti	92,7	4,7	1,1	0,1	0,9	0,4	0	100
Tombouctou	89,2	5,5	3,1	0,2	1,1	0,8	0	100
Gao	79,4	12,1	2,7	0,1	3,6	2,1	0	100
Kidal	69,5	11,7	5,5	0,8	10,2	2,3	0	100
Bamako	62,3	10,4	6,5	0,2	19,6	1	0	100
Total	87,2	6	2	0,1	4,2	0,5	0	100

Source : BCEAO, EMOP/RGPH, 2011, 2009

Annexe 10: Quelques agrégats économiques en dollars US

Agrégats	Produit intérieur brut	Consommations	importations	exportations
Années				
2009	10 181 021 770	8 661 858 677	2 935 591 312	2 212 791 858
2010	10 678 749 467	9 427 756 859	3 753 380 432	2 438 724 189
2011	12 978 107 561	11 516 481 053	4 047 531 704	2 949 427 814
2012	12 442 747 897	10 912 592 333	3 954 062 692	3 346 173 087
2013	13 246 412 031	12 873 712 513	5 286 919 876	3 301 881 155
2014	14 345 831 015	13 681 154 999	5 463 353 708	3 235 771 820
2015	13 099 497 220	12 417 186 855	5 186 867 186	3 149 604 802
2016	14 010 787 738	13 184 788 355	5 651 731 893	3 285 700 702
2017	15 337 740 141	14 046 570 635	5 495 670 291	3 404 944 832
2018	17 163 432 832	15 476 407 887	5 844 693 116	4 050 797 005

Source : Banque Mondiale, 2020

Annexes

Annexe 11: Evolution des transferts des migrants et des aides publiques au développement (en millions de dollar us)

Années	Transferts de fonds des migrants	Aide publique au développement
1980	90	132
1981	48	133
1982	39	96
1983	36	96
1984	32	224
1985	67	251
1986	68	204
1987	88	222
1988	73	260
1989	76	301
1990	107	312
1991	93	280
1992	117	239
1993	126	221
1994	103	243
1995	112	285
1996	110	298
1997	92	257
1998	84	236
1999	86	237
2000	73	300
2001	88	209
2002	138	257
2003	154	272
2004	155	328
2005	177	371
2006	212	399
2007	344	558
2008	431	532
2009	454	575
2010	473	685
2011	784	777
2012	827	732
2013	895	723
2014	920	678
2015	817	657
2016	827	667
2017	883	718
2018	1022	796

Source : Banque Mondiale, 2020

BIBLIOGRAPHIE

AZOULAY, Gerard. 2002. *Les théories du développement, du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités.* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002.

BAD. 2016. *Les transferts des fonds des migrants: un enjeu de developpement.* Rabat : BAD, 2016.

BAUMARD, Maryline. 2018. Transferts d'argent: des tarifs exorbitants pour les africains. *le monde*, 2018.

BEITONE, Alain, et al. 2013. *Dictionnaire de science économique.* Tizi-ouzou : Mehdi, 2013.

BENMIM, Sami et MABROUK, Fatma. 2014. A travers quels canaux les transferts des migrants promeuvent-ils le capital humain et la croissance? . *Monde en développement.* De boeck superieur, 2014, Vol. III.

BERNARD, Bernier et SYMON, Yves. 2001. *Initiation à la macroéconomie.* 8è édition. Paris : DUNOD, 2001.

BOLZMAN, Claudio, OCTAVE, Théogène et AMALAMAN, Martin. 2017. Honte et migration: une relation complexe à saisir. *Pensée plurielle.* De Boeck superieur, 2017, Vol. I, 44.

BOURGI, Albert. 2013. Les enjeux géopolitiques de la crise malienne. *Civitas europa.* IRENEE/Université de lorraine, 2013, Vol. I.

BRUNET-JAILLY, Joseph. CHARMES, Jeaques et KONATE, Doulaye. 2014. *Le Mali contemporain.* Bamako : Tombouctou, 2014.

CAPUL, Jean-Yves et GARNIER, Olivier. 2016. *dictionnaire d'économie et de sciences sociales.* Paris : Hatier, 2016.

DAUM, Christophe. 1998. Développement des pays d'origine et flux migratoires: la nécessaire déconnexion. *Hommes et Migrations.* De boeck supérieur, 1998, Vol. I.

DE HASS, Hein. 2010. Migration et developpement: une perspective théorique. *International Migration Review.* De boeck supérieur, 2010, Vol. I.

DICKO, Brema Ely. 2018. *La gouvernance de la migration malienne à l'épreuve des injonctions contradictoires de l'UE*. Bamako : FES, 2018.

GONIN, Patrick. 2010. énigme spatiale des subsahariens. *hommes et migrations* . De boeck supérieur, 2010, Vol. I.

GUBERT, Flore. 2008. (in)cohérence des politiques migratoires et de codéveloppement françaises, illustrations malienne. *Politique Africaine*. Karthala, 2008, Vol. 01, 109.

GUBERT, Flore . 2010. Pourquoi migrer? Le regards de la théorie économique. *Regards croisés sur l'économie*. La Decouverte, 2010, Vol. II, 8.

GUBERT, Flore, LASSOURD, Thomas et MESPLE-SOMPS, Sandrine. 2010/. Transferts de fonds des migrants, pauvreté et inégalités au Mali. *Revue économique*. Presses de sciences po, 2010/, Vol. VI, 61.

HUGON, Philippe. 2016. *Afriques, entre puissances et vulnérabilités*. Paris : Dunod, 2016.

IMAD, El Hamma. 2015. *Les transferts de fonds des migrants dans les pays du Sud de la méditerranée: une approche macroéconomique de leurs déterminants et de leurs effets*. Nice : Université de Nice Sophia Antipolis, 2015.

INSTAT-Mali. 2009. *RGPH*. Bamako : s.n., 2009.

INSTAT-MALI. 2017. *Annuaire statistique du Mali*. Bamako : s.n., 2018.

INSTAT-MALI. 2018. *Le Mali en chiffres* . Bamako : s.n., 2018.

INSTAT-MALI. 2018. *Annuaire statistique du Mali*. Bamako : s.n., 2018.

ISMAEL, Mahamoud. 2014. Comprendre le fonctionnement des Hawalas: pour une meilleure régulation. *Techniques financières et développement*. Epargne sans frontière, 2014, Vol. I, 114.

KEYNES, John, Maynard. 1963. *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Paris : Payot, 1963.

KONATE, Doulaye. 2006. *Chronologie sommaire de l'histoire du Mali*. Paris : Harmatan, 2006.

LECOUTRE, Jean Pierre. 2008. *statistique et probabilités*. Paris : Dunod, 2008.

MELDE, Susanne. 2011. *Les transferts de fonds des migrants en Afrique, dans les caraïbes et dans le pacifique* . Geneve : OIM, 2011.

MONTOUSSE, Marc. 2002. *Théories économiques*. Paris : Breal, 2002.

NIANE, Djibril-Tamsir. 1987. *Histoire générale de l'Afrique*. Paris : UNESCO, 1987.

OCDE. 2006. *migration et développement* . Paris : OCDE, 2006.

OCDE. 2005. *Migrations, transferts de fonds et développement: objectif développement*. Paris : OCDE, 2005.

OIM. 2007. *Glossaire de la migration*. Genève : s.n, 2007.

OUALLET, Anne. 2008. La question migratoire et les dynamiques transahariennes à travers l'exemple du Mali. *Annales de géographie*. 2008, 5.

PICHE, Victor. 2013. Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*. INED, 2013, Vol. I, 68.

PNUD/Mali. 2016. *migration, développement humain et lutte contre la pauvreté*. Bamako : s.n, 2016.

PREBISH, R et SINGER, H. 1950. La distribution des revenus entre pays prêteurs et pays emprunteurs . *American Economic Review*. 1950.

Questions de population au Mali : des enjeux internationaux aux perspectives locales.
VALIN, J et TRAORE, B. 06/01/2007. Bamako : Djamana, 06/01/2007.

RATHA, Dilip. 2003. Transferts de fonds des migrants: une source importante et stable du financement externe du développement. *finance et développement*. Banque Mondiale, 2003.

SANOGO, Losseni. 2016. *Le codéveloppement, vecteur du développement local au Mali: cas de la région de Kayes, commune de Kolimbiné.* Tizi-ouzou : Université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou, 2016.

SILEM, Ahmed et ALBERTINI, Jean Marie. 2008. *lexique d'économie.* 8è édition. Paris : Dalloz, 2008. p. 788.

SIMON, Gildas. 1995. *Géodynamiques des migrations internationales dans le Monde.* Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

SOUGANE, Arouna. 2015. *L'émigration au Mali: impacts sur les ménages d'origine et insertion des migrants de retour.* Paris : Université Paris Dauphine, 2015.

Liste des tableaux et figures

Liste des tableaux et figures

Liste des tableaux

Tableau 1-1: Répartition des migrants par continent	18
Tableau 2-1: Allocations des transferts reçus des migrants	42
Tableau 2-2: contribution des transferts dans la réalisation des infrastructures	44
Tableau 2-3: projets réalisés dans le cadre du PDLM	45
Tableau.3-1: Evaluation primaire des effets multiplicateurs	58
Tableau.3-2: Evaluation secondaire des effets multiplicateurs	59

Liste des figures

Figure 1-1: Evolution de la population (en milliers)	16
Figure 2-1: Répartition des migrants par niveau d'études	27
Figure 2-2: Les canaux formels de transferts	33
Figure 2-3: Canaux informels de transferts	36
Figure 2-4: Opinions des ménages sur les canaux de transferts	38
Figure 2-5: Evolution comparative des TFM et APD	40
Figure 2-6: Evolution des transferts en volume et en pourcentage du PIB	41

Liste des annexes

Annexe 1: les migrants par niveau d'instruction	66
Annexe 2: Répartition des migrants selon la situation matrimoniale	66
Annexe 3: Répartition des fonds selon la profession du chef de ménage et le canal	66
Annexe 4: Répartition des migrants par milieu d'origine	67
Annexe 5: Répartition des fonds, par pays et par canal(en FCFA)	67
Annexe 6: comparaison des TFM,APD ET RE(en millions de FCFA)	68
Annexe 7: destination des migrants (en %)	68
Annexe 8: migrants par régions de départ	68
Annexe 9: Les différents motifs de départ des migrants	69
Annexe 10: Quelques agrégats économiques en dollars US	69
Annexe 11: Evolution des transferts des migrants et des aides publiques au développement (en millions de dollar us)	70

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
DEDICACE.....	3
RESUME	4
SIGLES ET ABBREVIATIONS	5
SOMMAIRE	7
Introduction générale.....	9
Chapitre 1 :	13
Contexte socioéconomique et politique de l'émigration malienne	13
Introduction	14
Section 1: Contexte socio-démographique de l'émigration malienne	14
1. La démographie malienne	15
a. Evolution de la population.....	15
b. Structure de la population.....	16
c. L'émigration internationale malienne.....	16
2. L'environnement social.....	18
Section 2: Contexte économique-politique de l'émigration malienne	19
1. Le contexte économique.....	19
a. Situation macroéconomique	20
b. Les indicateurs de développement.....	22
2. Le contexte politique	22
Conclusion.....	23
Chapitre 2 :	24
Les transferts de fonds destinés au Mali.....	24
Introduction	25
Section 1: Fondements théoriques des transferts	25
1. Les facteurs de transferts.....	26
a. La durée de séjour du migrant.....	26
• La migration de courte durée.....	26
• La migration de longue durée	26
b. Le degré de qualification des migrants	27

2. Les théories explicatives	28
a. Altruisme.....	28
b. L'intérêt personnel.....	28
• L'aspiration à l'héritage	29
• La préoccupation de l'entretien des biens laissés derrière lui	29
c. La préparation du retour au berceau	29
d. Arrangements familiaux	29
e. La coassurance	29
f. L'accord de prêts implicite	29
g. L'objectif d'épargne du migrant	30
h. La gestion de portefeuille.....	30
Section 2: Canaux de transferts, difficultés de mesures, et volume des fonds	31
1. Canaux de transferts.....	31
a. Les canaux formels	31
• Les banques internationales	32
• Les sociétés de transferts.....	32
b. Les canaux informels	34
• Le système des voyageurs.....	34
• Le système fax et téléphone	34
• Les transferts en nature	35
2. Les critères de choix du migrant	36
a. Les différences de taux de change	36
b. La rapidité des transferts.....	36
c. Les frais de commissions	37
d. Le statut législatif du migrant dans le pays d'accueil	37
e. La fiabilité du circuit	37
3. Problèmes de mesures et de sources des données	38
4. Le volume des transferts.....	39
Section 3: Usages des transferts.....	42
1. Les usages à caractères familiaux.....	42
2. Les usages à caractères collectifs ou communautaires	43
Conclusion.....	45
Chapitre 3 :	46
Impacts des Transferts sur le développement	46
Introduction	47
Section 1: Fondements macroéconomiques de l'impact des transferts de fonds	47

1. Inégalité de revenu	47
2. Impacts des transferts sur l'accumulation du capital physique.....	49
3. Impacts sur l'accumulation du capital humain	50
4. L'éducation.....	50
5. La santé	51
6. L'impact sur la productivité du travail.....	51
7. La balance des paiements	52
Section 2: Effets multiplicateurs, aspects théoriques et justifications du choix d'outil.....	53
1. Origine du Concept	53
2. Les principes	53
3. L'efficacité de l'usage de l'outil dans les travaux empiriques sur les transferts	56
4. La nature des usages de fonds et la non-vérifiabilité de la théorie de l'équivalence ricardienne.....	56
5. L'insignifiance d'effet de change	56
Section 3: Evaluation des impacts par effets multiplicateurs.....	57
Conclusion.....	60
<i>Conclusion générale</i>	61
<i>ANNEXES</i>.....	65
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	71
<i>Liste des tableaux et figures</i>	76
<i>Table des matières</i>	78